



10 & 11

La prévention comme
réponse à l'évolution
de la société



12 & 13

Un cadre de vie qualitatif :
une priorité à Jette



20

12 mai 2012
Commémoration fin de la
Deuxième Guerre Mondiale



n° 197

Le 13 mai 2012 de 10h à 18h

La vie secrète du jardin

Les défenseurs de la biodiversité

*Journée portes ouvertes
sur l'Environnement*

**AUX SERRES
COMMUNALES
DE JETTE**

Avenue du Laerbeek 120

Cette année, les Serres communales (avenue du Laerbeek 120) ouvriront leurs portes au public le 13 mai 2012. Une journée placée, cette année, sous le signe de « La vie secrète du jardin – Les défenseurs de la biodiversité ». Outre les serres et les nombreuses associations environnementales qui y dresseront leurs tentes, le public pourra aussi faire connaissance avec la Ferme pour enfants, le jardin d'abeilles et le site de compostage, tout proches.

**Découvrez tous les
détails**

P. 18 & 19

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette

Tél. : 02 423 12 00

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Il s'est dit au conseil...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 28 mars 2012.

Achat groupé de gaz et d'électricité

Tout comme les particuliers, les organisations et les institutions publiques peuvent, elles-aussi, décider de passer à l'achat groupé pour s'approvisionner en gaz et électricité. Ces achats groupés ont permis, par exemple, de réduire sensiblement les coûts l'année passée, ce qui constitue une très bonne nouvelle en cette période d'augmentation des prix de l'énergie. C'est pourquoi les communes de Jette, Ganshoren, Keokelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe, leurs CPAS, la régie communale autonome de Koekelberg et la zone de police de Bruxelles-Ouest, achèteront en commun leur gaz naturel et électricité pour la période 2013-2015. Le Conseil communal a donné son accord sur cette décision.

Réaménagement du cimetière communal

Le conseil communal a également donné son feu vert pour le réaménagement du cimetière communal. Le but de ces travaux est d'accueillir pour leur dernière demeure, des jettoises et des jettois de toutes confessions religieuses, et ce sur une parcelle actuellement non-affectée. Ces travaux seront divisés en deux phases. La phase A réfère aux travaux de terrassement. La phase B des travaux visera quant à elle le réaménagement du paysage en surface. Ces travaux se feront dans la foulée de l'achèvement du nouveau bâtiment du cimetière.



La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 30 mai 2012 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



ENFIN !

Enfin, les travaux de la place Mercier arrivent à leur terme. Enfin, les travaux de l'avenue Woeste vont commencer. Car il en est ainsi des chantiers : on les espère avec ardeur, en rêvant déjà à la convivialité augmentée, à la propreté facilitée, au confort accru des déplacements ; et une fois commencés, on n'attend plus qu'une chose, qu'ils finissent, par pitié ! Car c'est vrai qu'un chantier, n'importe où, c'est pénible.

La place Mercier qui se termine, c'est un immense espoir pour les riverains et les commerçants. Un superbe espace de qualité, à proximité d'un grand parking entièrement réaménagé et augurant une animation conviviale, avec ses terrasses, ses ballades, ses jeux et ses événements ponctuels. Rendez-vous les 22 et 23 juin pour l'inauguration !

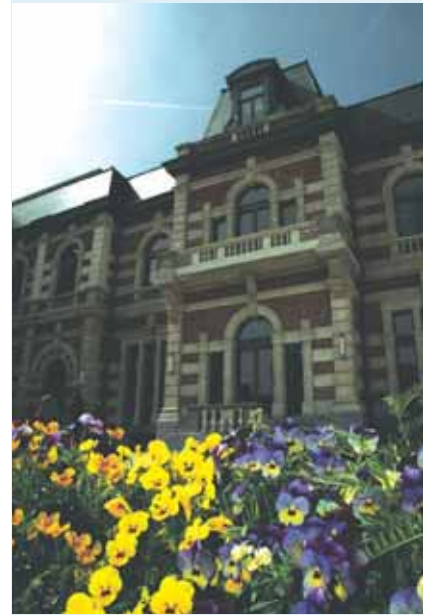
L'avenue Woeste qui commence, c'est la fin d'un long combat mené par la Commune, et plus particulièrement par l'Echevin Pirottin, pour forcer la Région de Bruxelles-Capitale à assumer ses responsabilités. Car nous réclamons à corps et à cri la rénovation de cette voirie régionale depuis des lustres. Ce chantier, attendu par les riverains, sera lui aussi perturbant, mais son phasage devra permettre de maintenir la circulation nécessaire pour les quartiers environnants.

Travail et patience finissent toujours par porter leurs fruits. Je me réjouis de ceux-ci qui sont tout bénéfique pour le confort et le cadre de vie des Jettoises et des Jettois.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h.

Autres services communaux: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h.

A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme): fermé le mardi

Attention! L'administration communale sera fermée le mardi 1 mai (lundi 30 avril - service assuré), le jeudi 17 mai (vendredi 18 mai - service assuré) et le lundi 28 mai.

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôts?

L'administration communale et le SPF Finances sont là pour vous

Le remplissage de la déclaration d'impôts est une charge qui nous incombe chaque année. Face à l'abondance de données chiffrées, la déclaration d'impôts n'est pas toujours facile à remplir. Deux options s'offrent à vous : vous pouvez remplir la version papier de ce document ou le faire de manière électronique avec Tax-on-Web. Si vous ne vous en sortez pas, vous pouvez compter sur l'appui de l'administration communale et du SPF Finances.



Le SPF Finances et l'administration communale de Jette sont prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôts via le système Tax-on-web. Ce projet présente de nombreux avantages pour les Jettois. Il évite les déplacements vers la Finance Tower au centre-ville ainsi que les files kilométriques dans un bâtiment centralisé et il garantit un remplissage correct de la déclaration.

Vous pouvez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration d'impôts via Tax-on-web, du lundi 21 mai au vendredi 29 juin 2012 inclus, dans l'annexe de La Maison communale située chaussée de Wemmel 102, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 13h ainsi que le jeudi de 13h30 à 18h30. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, passez juste pendant les heures indiquées. N'oubliez pas d'apporter avec vous tous les documents utiles.

Aide pour le remplissage de la déclaration d'impôts Du 21 mai au 29 juin 2012

Annexe de La Maison communale (espace public numérique)
Chaussée de Wemmel 102 - 1090 Jette



Enquête socio-économique obligatoire

La Direction générale de la statistique et de l'information économique (DGSIE) organise en ce moment une enquête sur les caractéristiques de la population belge en matière de travail. Cette enquête, réalisée à la demande d'Eurostat (Office statistique des communautés européennes), est obligatoire. Si vous faites partie des participants désignés, vous recevrez un courrier expliquant les modalités de participation. Vous trouverez également plus d'informations à l'adresse suivante : <http://statbel.fgov.be/lfs>.

Bien vivre l'après-carrière

Des formations-conférences pour préparer sa pension

Comment aborder le passage de la vie professionnelle à la vie de retraité ? Comment gérer son temps, ses relations, ses occupations, son changement de statut, ... ? Si vous vous posez ces questions à la veille de votre pension, la formation-conférence sur « L'après-carrière », organisée à Jette les 12 et 21 juin, est pour vous !



Pour bien vivre le passage à la pension, il faut connaître les changements qui y sont liés et identifier ses besoins pour y répondre au mieux. Réfléchir à ces questions et vous donner des clés, c'est le but de la conférence « L'après-carrière » organisée par la commune, à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, pour les personnes de 55 à 65 ans, en collaboration avec l'Université des aînés de Louvain-la-Neuve. Cette formation s'étend sur deux séances d'une heure trente.

Des besoins aux moyens

Les personnes retraitées doivent apprendre à vivre à un autre rythme et à s'adapter à un nouveau style de vie. Se retrouver chez soi, ne plus voir ses collègues, avoir un emploi du temps moins structuré, ne plus s'identifier à un travail : tous ces changements peuvent déstabiliser. C'est pourquoi il est important de s'y préparer et d'identifier ses besoins personnels pour vivre sereinement sa pension. De quoi ai-je envie ? Qu'est-ce qui me fait plaisir ? Comment m'épanouir ? Comment

va évoluer ma relation de couple ? Il existe toute une série de réponses à ces questions que vous vous posez peut-être, notamment dans la pratique d'un sport, de sorties culturelles, d'activités artistiques, de voyages, de bénévolat, de formations, ... Des sujets tels que la santé, l'alimentation, le patrimoine seront également abordés. Si vous vous préparez à franchir ce cap important, profitez de l'occasion et inscrivez-vous !

Inscriptions : Laurence Berger - Service Égalité des chances - lberger@jette.irisnet.be - Tél : 02.422.31.26. Inscriptions au plus tard fin mai, avec une limite de 30 participants par formation.

Formation-conférence « L'après-carrière »

12 et 21 juin 2012 - de 18h30 à 20h

Salle Polyvalente - bibliothèque néerlandophone (2^{ème} étage) - place Cardinal Mercier 6

Une brochure pour les étrangers qui habitent Jette

Recueil d'informations et données pratiques pour les citoyens

En vue d'aider les habitants étrangers installés à Jette, l'administration communale a édité une brochure qui centralise certaines données utiles à leur autonomie. Elle donne la marche à suivre, étape par étape, pour permettre de vivre à Jette ou de s'y installer dans de bonnes conditions : démarches administratives, adresses utiles et renseignements pratiques.

Vous venez d'arriver en Belgique ou vous y êtes depuis un certain temps. Mais vous souhaitez trouver pleinement votre place à tous les niveaux de la société, comme citoyen, parent, travailleur, étudiant ou membre actif dans le monde associatif. Pour y arriver, il faut pouvoir communiquer : c'est le point de départ pour se lancer. Il est donc nécessaire de connaître au moins une des langues nationales. Pour trouver sa place dans la société, il est aussi utile de connaître ses valeurs, ses principes, ses codes et son mode de fonctionnement. Et enfin, pour être parfaitement autonome et pleinement acteur de sa vie en Belgique, il est essentiel de trouver un emploi. Ce sont d'énormes défis quand on vient de l'étranger et qu'on arrive dans un pays totalement inconnu, mais c'est la clé de l'épanouissement.

Vivre ensemble

L'objectif de la brochure « Je vis à Jette », une initiative de l'Echevine de l'Égalité des Chances Claire Vandevivere, est de vous permettre de trouver votre chemin vers cet épanouissement. La commune de



Jette, ainsi que de nombreuses institutions et associations, sont là pour vous y aider et vous souhaitent de profiter d'une vie sereine et active dans la commune.

Vous trouverez dans cette brochure une petite présentation des Belges, de la Belgique et de Jette, mais aussi des informations sur les modalités de vie dans la commune. Habitants de Jette ou fraîchement arrivés en Belgique, vous trouverez également dans

la brochure une série de démarches à effectuer durant les premières semaines (inscription à la commune, auprès d'une mutualité, recherche de logement, ...) et les premiers mois (trouver un médecin de famille, inscrire ses enfants à l'école, chercher un emploi, ...). Et pour que cela se passe au mieux, vous profiterez de conseils (reconnaissance du diplôme, état d'avancement du dossier de régularisation, ...) et d'adresses utiles (CPAS, associations, centres de formation, ...) pour trouver votre place de manière active à tous les niveaux de la société.

Cette brochure est disponible pour le public à l'administration communale (service Etat civil, service Population, Accueil, ...) ainsi que dans diverses associations jettoises. Elle existe en français, néerlandais, anglais, polonais, roumain et arabe maghrébin.

Information : Laurence Berger – Service Egalité des chances – lberger@jette.irisnet.be – Tél : 02.422.31.26.

Elections communales

Les citoyens non européens peuvent aussi voter !

Les citoyens non européens pourront participer aux élections communales du 14 octobre 2012 et choisir les élus de leur commune. Pour cela, ils doivent introduire une demande écrite avant le 31 juillet 2012.

L'administration communale de Jette organise des séances d'information à l'attention des citoyen(ne)s non européen(ne)s qui souhaitent participer aux élections communales. Voici ce qu'il vous faut savoir :

A Bruxelles, le code électoral communal, modifié en 2004, a permis aux citoyens non européens de participer, pour la première fois, à l'élection du conseil communal en 2006. La possibilité de vote est donc là, mais il faut suivre une procédure précise avant de pouvoir exprimer effectivement sa voix. Précisons que les citoyens étrangers qui avaient participé au scrutin communal de 2006 ne doivent pas réintroduire de demande.

Demande écrite

Le/La citoyen(ne) non européen(ne) qui souhaite participer aux élections communales doit remplir quelques conditions. Cette personne doit :

- introduire une demande écrite afin d'être inscrite sur la liste des électeurs et ajouter à sa demande écrite une déclaration dans laquelle elle s'engage à respecter la Constitution, les lois du Peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales;
- être inscrite au registre de la population ou au registre des étrangers;
- être âgée d'au moins 18 ans le jour des élections;
- être établie légalement et sans interruption en Belgique depuis au moins cinq ans au moment de l'introduction de la demande (carte jaune, carte blanche, carte orange ou docu-

ment de séjour « annexe 35 » à l'ap-
pui);

- ne pas être sous le coup d'un jugement ou d'une décision qui peut mener à une déchéance définitive du droit de vote ou à la suspension de ce même droit au jour des élections.

La demande écrite peut être introduite à tout moment jusqu'au jour de la constitution de la liste des électeurs (1er août de l'année pendant laquelle les élections communales sont organisées). La reconnaissance de la qualité de votant reste valable tant que le/la citoyen(ne) non européen(ne) remplit les conditions du droit de vote et qu'il/elle n'a pas renoncé à son droit de vote quelle que soit la commune

dans laquelle il/elle réside en Belgique. En d'autres termes, une fois le droit de vote accordé, il n'y a pas lieu de renouveler sa demande pour chaque élection communale.

Formulaire d'inscription

Citoyen(ne) non européen(ne), si vous souhaitez introduire une demande afin de pouvoir voter aux prochaines élections communales, vous pouvez obtenir un formulaire d'inscription :

- sur le site internet de la commune www.jette.be
- auprès du service Accueil de l'administration communale
- auprès du service Population (guichets I-J) de l'administration communale (02.423.12.51).

Vous devez ensuite renvoyer ce formulaire complété à La Maison communale de Jette - service des Affaires électorales - chaussée de Wemmel 100.

Disposition identique pour les ressortissants de l'UE

Les citoyen(ne)s européen(ne)s sont soumis aux mêmes dispositions que les ressortissants non européens. Ils/Elles doivent aussi introduire une demande écrite qui restera valable pour les élections suivantes jusqu'à ce qu'ils/elles en demandent l'annulation.

Sécurité routière

1 enfant sur 2 n'est pas correctement attaché en auto !

En septembre 2011, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) a mené une étude en conditions réelles sur la sécurité des enfants en voiture et l'utilisation de systèmes de protection adaptés. L'enquête a fait apparaître une série de conclusions intéressantes, mais pour le moins préoccupantes : 1 enfant sur 2 n'est pas correctement attaché lors des déplacements en voiture. Pire encore, 1 enfant sur 10 n'est pas du tout attaché !

Le conducteur : un exemple

Dans presque 86% des cas, le conducteur de l'auto est un des parents de l'enfant transporté et joue un important rôle d'exemple. D'après les estimations de l'IBSR, il ressort que 31% des chauffeurs qui ne portent pas eux-mêmes leur ceinture n'attachent pas leurs enfants. Chez les conducteurs qui attachent leur ceinture, ce pourcentage diminue à 7%. Les adeptes de la ceinture sont également beaucoup plus enclins à attacher correctement leurs enfants que ceux qui ne respectent pas la règle.

L'âge

Les excuses données pour ne pas attacher son enfant en voiture sont classiques : manque de temps, oubli, trajets courts, fonctionnement trop compliqué, ... Mais ce qui est plus alarmant, c'est que ces

conducteurs minimalisent le fait de ne pas attacher les enfants ou ne sont pas conscients des dangers. L'enquête a également mis en lumière toute une série de conclusions sur l'utilisation de systèmes de retenue particuliers. On constate d'ailleurs que le pourcentage d'enfants qui ne sont pas attachés augmente avec l'âge. Ainsi, en-dessous de 3 ans, ce pourcentage s'élève de 3 à 5%, tandis qu'il dépasse les 20% chez les enfants de plus de 8 ans.

Sensibilisation et amendes plus élevées

Dans la liste des actions prioritaires à mener pour améliorer la sécurité des enfants et diminuer le pourcentage de mauvaise utilisation des systèmes de retenue des enfants en Belgique, l'information et la sensibilisation occupent la première place. Cependant, le secrétaire d'Etat à la Mobilité, Melchior Wathelet, garde un système répressif à

portée de main : l'augmentation de l'amende pour inutilisation ou utilisation incorrecte des systèmes de retenue pour enfants à 150 € (au lieu de 50). Espérons que cet ensemble de mesures aura l'effet souhaité et incitera les parents et adultes nonchalants à revoir leur comportement.



Journée Pat Rouille

Des élèves à la rencontre de la police et des services de secours

Le 11 mai, des centaines d'élèves vont s'approprier le parc de la Jeunesse pour l'activité la plus spectaculaire de l'année scolaire. Les yeux pétillants, ils pourront découvrir les diverses activités de la police et des services de secours.

Durant l'année scolaire, pas moins de 700 élèves de 5^{ème} année primaire, issus des écoles francophones et néerlandophones de notre zone de police, ont reçu la visite d'un policier « adoptant ». Cet agent a informé les élèves sur les missions de la police, la prévention et la signalisation routières, le vandalisme et les vols. Comme chaque année, la zone de police Bruxelles-Ouest organise la journée Pat Rouille pour clôturer les cours, pour le plus grand plaisir de nombreux enfants. L'objectif de cet événement est de faire connaître

aux élèves, de manière active, la grande variété des services de secours ainsi que de leur faire découvrir les tâches et le matériel disponible.

Et l'on peut dire que l'offre de services est aussi variée que spectaculaire. Les enfants peuvent faire office de passagers sur une moto de police, effectuer un parcours d'agilité cycliste, profiter d'une vue panoramique sur le parc juchés au sommet de l'échelle des pompiers, faire l'expérience, maquillés, du rôle de victimes de la route, ...

A cela s'ajoutent des démonstrations de la brigade canine, de la cavalerie de la Police fédérale, des services de Maintien de l'ordre et de Recherche locale, ainsi que la présence de services externes tels que Bruxelles-Propreté, De Lijn, la STIB, l'asbl Pinocchio (prévention des brûlures),... En somme, une journée réussie au cours de laquelle les élèves découvrent la police et les services de secours sous leurs multiples facettes.



Handycity Jette

De l'attention pour les personnes handicapées

La commune de Jette a une nouvelle fois reçu au mois d'avril le label «Handycity». Notre administration communale a obtenu cette reconnaissance pour les efforts et l'attention portés aux personnes handicapées.



A l'initiative de l'échevine de l'Egalité des chances Claire Vandevivere et du Conseil Consultatif de la personne handicapée, l'administration communale a organisé des campagnes de sensibilisation et mis en place des projets visant une meilleure intégration des personnes souffrant d'un handicap. Ces actions vont de l'installation d'infrastructures adaptées dans les bâtiments communaux à la mise à disposition de places de parking, en passant par des après-midi d'information.

Le 23 juin, une soirée de spectacles est d'ailleurs organisée à l'attention des malvoyants.

Jette avait déjà reçu cette reconnaissance il y a six ans. Grâce aux diverses actions et efforts menés ces dernières années, notre commune pourra encore continuer, pendant les 6 prochaines années, à se faire appeler « Handycity ».

Information : Laurence Berger - 02.422.31.26 - lberger@jette.irisnet.be



Une offre adaptée aux malvoyants à la bibliothèque

Dans le cadre des actions menées pour l'intégration des personnes avec un handicap, la commune de Jette a lancé un projet pour les malvoyants aux bibliothèques francophone et néerlandophone Mercier. Bien que l'on pense plutôt aux livres quand on parle de bibliothèque, les malvoyants s'y rendront pourtant à juste titre. Ils y trouveront une large gamme de matériel spécifiquement adapté à leur handicap.

Les malvoyants y ont ainsi accès à un ordinateur équipé d'un grand écran, d'un clavier adapté et du logiciel Zoomtext. Grâce à ce programme, ils peuvent agrandir l'image, adapter la couleur du fond d'écran et du texte, écouter le texte tapé à l'écran (synthèse vocale), ... Ce PC adapté leur permet donc de travailler, d'écrire des textes, de surfer sur internet, etc.

Les deux bibliothèques disposent également de livres sonores, dont l'histoire est enregistrée à haute voix, ainsi que de livres à grands caractères. Pour finir, les malvoyants trouveront dans les bibliothèques des livres Daisy, qui permettent d'écouter une histoire en circulant de chapitre en chapitre, d'arrêter la lecture et de la reprendre au même endroit, même quelques jours plus tard.

Avec ce projet, à l'initiative de l'échevine de l'Egalité des chances Claire Vandevivere, avec le soutien des échevins Brigitte De Pauw et Paul Leroy, la commune met à disposition des malvoyants, un nouveau moyen qui stimulera sans aucun doute leur épanouissement.



19 mai 2012 : wheelCHAIRITY

Mini-festival gratuit en faveur des personnes en fauteuil roulant

Il y a trois ans, cinq étudiants bruxellois étaient impliqués dans un grave accident de la route. Pour l'un d'entre eux, Xander Berbé, le constat est sans appel : il devra rester en fauteuil roulant. C'est dans cette optique que wheelCHAIRITY est organisé, afin de soutenir Xander dans cette épreuve, mais aussi d'attirer l'attention sur toutes ces personnes en chaise roulante qui, malgré leur handicap, vont de l'avant et profitent de la vie.

Vous êtes donc toutes et tous conviés à venir faire la fête le samedi 19 mai 2012 à l'occasion de wheelCHAIRITY, un mini-festival au profit des personnes en fauteuil roulant. De 13h à 19h, place à la musique avec de jeunes groupes locaux talentueux : Float Fall (troisième à l'Humo's Rock Rally), Stoomboot, Lili Grace, Errorism, ...

En marge de ces concerts, de nombreuses autres activités seront prévues : courses en fauteuil roulant, atelier graffiti, concours de nourriture, ... Les petits (et les grands) n'auront pas l'occasion de s'ennuyer !

wheelCHARITY
19 mai 2012 de 13 à 21h
au domaine du Poelbosch
Avenue du Laerbeek 110



Un emploi à la commune de Jette ?

L'administration communale de Jette recrute (h/f):

JARDINIER – Espace public (Plantations) – Contrat à durée indéterminée à temps plein

- Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur (C.E.S.I.) – option Horticulture
- Permis B

PUÉRICULTRICES – Petite enfance (Crèche l'Ylo jardin/Maison d'accueil Laloco) – Contrats à durée indéterminée à temps plein (à partir du 01/09/2012)

- Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) – option Puériculture
- Pour la maison d'accueil Laloco : conditions ACS

INFIRMIER – Petite enfance (Crèche l'Ylo jardin) – Contrat à durée indéterminée à temps plein (à partir du 01/09/2012)

- Bachelor / graduat – Infirmier
- Expérience dans les milieux d'accueil et/ou en pédiatre et/ou en consultations ONE

ASSISTANT DU COORDINATEUR

– Petite enfance – Contrat à durée indéterminée à temps plein (à partir du 01/09/2012)

- Bachelor / graduat
- Conditions ACS
- Expérience dans le milieu de la petite enfance
- Bonne connaissance des 2 langues Fr / NI

Intéressé(e) ?

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de motivation (en précisant l'intitulé du poste) par mail à jobs@jette.irisnet.be, par fax (02 422 31 95) ou par courrier postal (Administration communale de Jette – Service GRH – Chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette).

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Spectacle accessible à tous et atelier sensoriel

Deux événements gratuits pour éveiller les sens

Le 23 juin à Jette, la soirée promet d'être riche en émotions. Avec « Si Tom Sawyer m'était conté avec les doigts », la commune de Jette vous propose un spectacle original, surprenant et expérimental, accessible aux personnes malvoyantes et malentendantes, mais aussi aux personnes souffrant d'un handicap physique et à toute autre personne qui désire partager un moment plein d'émotion. Avant le spectacle, un atelier d'éveil des sens vous sera également proposé : tous les participants seront mis en situation d'aveuglement !

A l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, le Collège des bourgmestres et échevins, avec le soutien de l'échevin de la Culture francophone Paul Leroy, organise deux activités en collaboration avec l'asbl Passe-Muraille, une association qui œuvre au quotidien pour améliorer le droit à la citoyenneté des handicapés, mais aussi pour favoriser l'accessibilité dans toute une série de domaines, tels que la culture. Il s'agit de deux événements gratuits et accessibles à tous : une pièce de théâtre interprétée en langage des signes et traduite en français et un atelier d'éveil des sens pour adultes voyants.

Si Tom Sawyer m'était conté avec les doigts

A l'origine de cette pièce de théâtre : la recherche de lien entre la musicalité et la surdité... Quelle est la clé de ce lien ? Les vibrations pardi ! Ce spectacle confronte la musicalité et la surdité, la sonorité musicale, ses intensités, ses subtilités sonores et la personne sourde. Véritable expérimentation, ce spectacle est original et surprenant car il fait appel à nos sens et est très centré sur les émotions des personnages.

A noter que la salle sera équipée d'une boucle d'induction qui empêche que des bruits de fond ne gênent les malentendants. Si le spectacle est interprété en langue des signes, il s'adresse à tous les publics. : la salle de spectacle est accessible aux personnes en chaise roulante et des places de parking seront réservées pour les personnes handicapées. Les personnes entendant et malvoyantes pourront profiter du spectacle grâce à la traduction des textes en français et à une grande présence de musique et de sons.

Dans la peau d'un malvoyant

La couleur des sens est un projet d'atelier qui vise l'éveil des sens chez des personnes adultes voyantes en les privant de la vue. La démarche tend à faire abstraction des yeux pour se concentrer sur soi, son ressenti, ses émotions et sensations générées par les autres sens souvent mis en "stand by". En partant d'une série de petits exercices et d'expériences sensorielles, les participants seront sensibilisés aux difficultés que peut représenter l'absence de la vue que l'on définit comme un handicap. Un lunch sera prévu pour les personnes qui désirent participer à l'atelier et assister au spectacle.

Le 23 juin

Atelier : de 18 à 20h

Spectacle : de 20h30 à 21h30

Salle des fêtes de la bibliothèque francophone – Place Cardinal Mercier 10

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Places de parking réservées aux personnes en possession d'une carte de stationnement pour handicapés.

Information et inscriptions :

lberger@jette.irisnet.be
ou par téléphone du mardi au vendredi :
02.422.31.26.



**Télévie :
les Jettois ont
apporté leur
soutien**



Entre le 12 et le 19 avril 2012, se déroulait, dans le hall d'entrée de la maison communale de Jette, une exposition autour du Télévie. A la réception, les visiteurs de la maison communale ont pu apporter leur soutien à l'affaire en faisant l'acquisition de toute une série d'articles (essuies de bain, bonbons, bics, pins, ...) en lien avec le Télévie.

Le cimetière de Jette partiellement en chantier Bâtiment neuf et écologique

Dès le 21 mai prochain, un chantier s'installe dans le cimetière de Jette. Le bâtiment de fonction qui abrite actuellement les locaux des ouvriers va être démoli pour être remplacé par une nouvelle construction plus moderne et plus spacieuse, mais aussi plus écologique.



Là où se dressent actuellement les locaux réservés au service d'entretien du cimetière, les Jettois découvriront, dans 6 mois, un tout nouveau bâtiment.

La partie arrière, destinée à remplacer l'actuel bâtiment de service, se dressera sur deux étages et abritera, à l'identique, les bureaux et différents locaux des ouvriers. L'avant du bâtiment, constitué d'une structure centrale circulaire en verre et d'un déambulatoire, sera quant à lui destiné au recueillement et aux cérémonies.

Exemplaire et écologique

Conçu par le bureau bruxellois d'architectes de Philippe Danhier, la nouvelle construction se caractérise par une ossature en bois et en verre, lui donnant un aspect relativement moderne. Mais le nouveau bâtiment du cimetière de Jette ne séduit pas que par son apparence puisqu'il possède aussi des qualités environnementales. A cet effet, il a été reconnu comme «bâtiment exemplaire» par Bruxelles Environnement.

Par ailleurs, dans le cadre du plan triennal d'investissement de la Région de Bruxelles-Capitale, la commune bénéficie d'un subside de 50 % sur le prix des travaux. Sur un montant total de 775.050,52 € la commune garde donc à sa charge une petite moitié des travaux.

Ce nouveau bâtiment permettra aux familles endeuillées de pouvoir être accueillies et de se recueillir avec dignité et aux ouvriers de travailler dans de meilleures conditions.

De Nicolas Rouppe à André Fontainas L'histoire des bourgmestres de Bruxelles-Ville : tome 1

Membre des Arbalétriers de Saint-Georges et président du Cercle d'Histoire de Bruxelles, le Jettois Eric Demarbaix est un grand passionné d'histoire ! De conférences en expositions ou en visites guidées, il n'a de cesse de partager cette passion avec tout un chacun. Avec le premier tome de son « Dictionnaire anecdotique des bourgmestres de Bruxelles », il raconte l'histoire de Bruxelles par le biais des personnalités qui l'ont dirigée.*

« Mais qu'est-ce qui a bien pu lui passer par la tête ? », vous direz-vous peut-être... Le sujet n'évoque rien pour vous ? Détrompez-vous ! Même sans le savoir, vous côtoyez chaque jour un peu de ces bourgmestres qui, depuis 1830, ont contribué à faire de Bruxelles-Ville ce qu'elle est aujourd'hui. Pensez à Rouppe, de Brouckère ou Fontainas... Cela ne vous dit toujours rien ?

Ces bourgmestres méconnus ?

Après de longues fouilles et des années de recherches sur les 17 bourgmestres de Bruxelles-Ville, Eric Demarbaix a compilé les petites anecdotes et les grands événements liés au règne de chacun, racontant ainsi l'évolution de la ville, sa transformation et l'histoire de ses habitants. Saviez-vous par exemple qu'en plus d'avoir créé l'ULB en 1834, Nicolas Rouppe a inauguré la 6ème boîte aux lettres de Bruxelles ? Que c'est à l'époque de Wyls de Raucourt que la galerie royale Saint-Hubert a été mise en place ? Ou encore que c'est André Fontainas qui a instauré les premiers cours de natation à l'école ?



anecdotique. « J'ai vraiment eu envie de présenter les bourgmestres de façon différente de ce qu'on connaît d'eux. Aujourd'hui, ils ont une image très politique, mais, au 19ème siècle, il n'y avait que 3000 électeurs sur les 100.000 habitants de Bruxelles, donc la politique était moins importante. La vie des bourgmestres de l'époque, ce sont des anecdotes, des points de repère, qui permettent de raconter l'histoire de la ville d'une autre manière. Je trouve que ce qui manque à l'école aujourd'hui c'est un cours d'histoire locale ou du moins régionale. Il y a trop de gens qui ne connaissent pas bien leur histoire », explique le président du Cercle d'Histoire de Bruxelles.

***Le vendredi 11 mai à la Bibliothèque Mercier : « Etat des lieux du folklore bruxellois » (voir p. 30).**

Dictionnaire anecdotique des bourgmestres de Bruxelles - Eric Demarbaix - 180° éditions - 19,95 € (disponible en librairie ou via le Cercle d'Histoire de Bruxelles).

Pour le plaisir de tous

Pas besoin d'être historien pour apprécier le premier tome de ce dictionnaire

Renseignements : Cercle d'Histoire de Bruxelles - 02.223.68.44 - info@cehibrux.be - www.cehibrux.be

Chaque vendredi

Marché de quartier à la place Jean-Louis Thys



A partir du 8 juin, chaque vendredi, de 15 à 20h, un marché de quartier s'installera sur la place Jean-Louis Thys, à Jette.

Le but est, d'une part, d'ajouter encore à l'ambiance du quartier, d'autre part, de donner la possibilité aux habitants d'acheter près de chez eux des produits de qualité à des prix raisonnables. Viande, fruits, légumes, fromage, ... Les riverains trouveront tout cela à deux pas de chez eux. Ce marché de quartier, qui aura lieu chaque vendredi sur la place Jean-Louis Thys, est une initiative de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix.

Du 15 juin au 15 septembre 2012

Concours Jette en fleurs

Décorez vos façades et vos habitations

Rendre Jette encore plus belle, en offrant à notre commune des teintes colorées et des touches fleuries, c'est le but du concours « Jette en fleurs » qui invite les Jettois à garnir leurs façades et balcons avec de jolies fleurs. De plus, vous aurez la possibilité de gagner un bon de 100 € pour jardiner. Après le succès des dernières éditions, l'action est reconduite cette année, entre le 15 juin et le 15 septembre.

Locataire ou propriétaire, particulier ou commerçant, chaque Jettois peut participer au concours « Jette en fleurs » et, de cette manière, faire de notre environnement un lieu coloré et fleuri. Que vous habitiez un rez-de-chaussée ou un étage, les fleurs placées dans un avant-jardin, sur une terrasse ou à un balcon ajoutent toutes de la couleur à votre rue. Votre rue, votre avenue, votre quartier seront ainsi valorisés et vous aurez, en plus, la possibilité de gagner jusqu'à 100 € de bons de valeur à échanger à la Jardinerie de l'Entreprise de Travail Adapté « Nos Piliers ».

Le concours est divisé en différentes catégo-

ries (voir ci-dessous) récompensées chacune par un prix. Parmi celles-ci, le Foyer Jettois décernera à prix à l'un de ses locataires, tandis que le Grand Prix du Jury, offert par le Collège des Bourgmestre et Echevins de Jette, récompensera une composition qui aura, par ses caractéristiques spécifiques, retenu l'attention du jury.

CE CONCOURS DE FAÇADES FLEURIES EST ORGANISÉ PAR LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL POUR L'ENVIRONNEMENT, PRÉSIDIÉ PAR CHRISTIAN MATERNE, EN COLLABORATION AVEC L'ECHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVERE ET AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS.



Bulletin d'inscription - Concours « Jette en fleurs » 2012

A renvoyer pour le 15 juin au plus tard à Ilse Desmet - Administration Communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette.

Catégorie choisie :

- façade de maison (fenêtres, murs, suspensions)
- jardinet avant
- façade et jardinet avant (composition unique)
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés plus bas qu'un 4e étage
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés au 4e étage ou plus haut
- locataire du Foyer Jettois (toutes catégories – prix du Foyer Jettois)

Lieu fleuri :

Adresse :

Etage :

Info permettant de localiser le lieu fleuri :

Nom et prénom du participant :

Tél :

E-mail:

Signature :

Les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter. Ce règlement est disponible auprès du Service Environnement - Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be et sur le site www.jette.be.

La prévention comme réponse à l'évolution de la société

Jette et l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale ont subi ces dernières années une évolution importante, principalement due à la croissance explosive de la population. Une telle augmentation démographique entraîne toute une série de défis, en matière de logement, d'éducation, d'emploi, de soutien social, de mobilité, ...

Les autorités, chacune à son niveau, tentent de proposer des solutions et des dispositifs adaptés dans chacun de ces domaines. Mais sur le plan de la sécurité et de la prévention aussi, il convient d'adapter la politique et la philosophie à l'évolution de la société. A l'initiative de l'échevin de la Prévention Benoît Gosselin, le service communal de Prévention a évolué depuis les années '90. Cette vaste organisation efficace a aiguisé son approche pour coller à la réalité quotidienne. Les gardiens de la paix communaux ont ainsi fait leur apparition dans nos rues au début de l'année et le travail des éducateurs de rue a été adapté. La combinaison de base de leur travail reste la même : d'une part une large présence sur le terrain, d'autre part des actions dirigées vers des groupes spécifiques (jeunesse, sécurité routière, décrochage scolaire, toxicomanes). Ce sont quelques 70 personnes au service d'une meilleure sécurité et convivialité dans notre commune.

Financement et priorités

Le financement des mesures de prévention est principalement assuré par l'apport de subsides.

On peut compter que 80% des coûts sont couverts par un pouvoir subsidiant (autorité fédérale ou régionale). Les 20% restants sont à charge de l'administration communale.

Les subsides proviennent ainsi du Plan Local de Prévention et de Proximité de la Région de Bruxelles-Capitale 2011-2012, des Contrats Sommet Européens et du Plan Stratégique de Prévention et Sécurité du Ministère de l'Intérieur.

Les accords sont conclus pour plusieurs années, de sorte qu'une vision à long terme est possible. L'accord passé avec ces autorités prévoit aussi des priorités spécifiques, qui ont déjà évolué au fil des ans.

Les priorités d'ici 2014 sont les suivantes :

Pour la Région:

1. Assurer une présence visible et rassurante dans les espaces publics;
2. Lutter contre le décrochage scolaire;
3. Lutter contre les incivilités;
4. Gérer la médiation des conflits.

Pour le SPF Affaires Intérieures:

Lutter contre les nuisances publiques liées aux drogues

Une réponse est offerte à ces priorités, par le biais d'équipes de prévention spécifiques :

1. Gardiens de la paix;
2. Médiateurs scolaires;
3. Sanctions administratives communales;
4. Educateurs de rue;
5. Médiateurs.

Diagnostic local de sécurité

L'octroi d'un soutien financier a été conditionné au préalable à la rédaction d'un diagnostic local de sécurité par le service Prévention. Ce document, en tant que synthèse de la situation locale en matière de sécurité, a pour objectif de dresser un portrait de l'insécurité au niveau communal, de définir les attentes des habitants, d'orienter et d'encadrer les actions de prévention, leur (ré)orientation ainsi que leur évaluation. L'utilisation des données chiffrées disponibles (statistiques de police, moniteur de sécurité, statistiques de la population, enquêtes ou sondages, rapports des gardiens de la paix, plan zonal de sécurité, plaintes des citoyens auprès du collège, statistiques des amendes administratives, etc.) a permis de faire ressortir les priorités de la commune en matière de prévention du sentiment d'insécurité.

Pour Jette, les chiffres (2010-2011) ont permis de dresser le bilan suivant :

Population au 1er janvier 2010 : 46.818 habitants
Age moyen au 1er janvier 2010 : 39,09 ans
Population scolaire 2009-2010 (maternelle, primaire, secondaire) : 10.990
Densité de population 2010 : 9.283,1 hab/km²
Taux de chômage (estimation 2011) : 16,5 %
Revenu net imposable par habitant (déclaration 2010, en euros) : 18 840
Parc automobile (2009) : 17.271 véhicules

Les principaux constats en matière d'insécurité :

Chiffres en rapport avec les méfaits les plus fréquents (2010) :

- vols sans violence (19,3 %)
- vols dans les habitations (13,4 %)
- vols dans les véhicules (10,6 %)
- destructions, dégradations et inscriptions (9,9 %).

Amendes administratives les plus importantes (2011) :

- stationnement sauvage (57 %)
- stationnement en zone réglementée (32 %)
- mobilisation du véhicule sur une voie réservée aux véhicules de secours (9 %)
- endommagement de propriétés privées/végétaux (1 %)
- entrave à la progression des passants (11 %).

Types d'insécurité subjective jugés menaçants :

- délinquance (43 %)
- petites incivilités (20 %)
- insécurité routière (13%), racket.

Les responsables du service de Prévention organisent régulièrement des concertations avec les services de police, le bourgmestre et l'échevin de la Prévention. Sur base des chiffres d'agressions et d'infractions, ils déterminent leurs priorités à court et long terme et réajustent leur travail.



Différentes équipes de prévention pour un travail ciblé

Le travail des équipes de prévention peut être schématisé en 2 grandes parties : d'une part, une présence accrue sur le terrain et, d'autre part, des actions ciblant des groupes spécifiques (jeunesse, sécurité routière, décrochage scolaire, toxicomanes).

Les gardiens de la paix et les éducateurs de rue assurent une présence visible et rassurante dans les espaces publics : marché dominical, abords des écoles, parcs et bâtiments communaux. Pour garantir une cohabitation harmonieuse entre tous les Jettois, l'accent est mis sur la diminution du sentiment d'insécurité, la prévention des atteintes au voisinage, la lutte contre le décrochage scolaire et la désocialisation des jeunes. En outre, les jeunes apprennent les règles de cohabitation et une série de mesures sont mises en place pour prévenir la criminalité chez ce groupe cible : éducateurs de rue, parc de circulation et cellule de surveillance pour le décrochage scolaire. En cas de problèmes personnels ou de conflits, le Jette-SAT (Service d'Accompagnement pour personnes Toxicodépendantes) et le médiateur social peuvent servir d'intermédiaires.

Pour lutter contre les nuisances, les gardiens de la paix et surveillants assermentés peuvent appliquer des amendes administratives.

Gardiens de la paix :

Uniforme mauve et blanc, dont certains avec une veste fluo.

Surveillance des abords d'écoles (sécurité routière, racket, ...), parcs, quartiers commerciaux, fêtes et marché dominical.

Educateurs de rue :

Ils aident les jeunes sur le terrain en matière d'orientation, d'activités ciblées, d'enseignement, d'emploi, ...

Médiateurs sociaux :

Ils servent d'intermédiaires en cas de disputes de voisinage, conflits, ...

Intervalle :

Cette cellule se bat contre le décrochage scolaire et aide les habitants et les écoles confrontés à des problèmes en matière de scolarité.

Parc de circulation :

Cette réplique de la voie publique à l'échelle des enfants dans le domaine du Poelbosch permet d'enseigner les règles de sécurité routière aux jeunes usagers des écoles jettoises.

Jette - Sat :

Ce service s'occupe spécifiquement des toxicomanes (drogues, alcool, médicaments, ...) et propose un soutien et un accompagnement (orientation des traitements).

Prévention de vol :

Gravure de vélo gratuite, prévention du vol à la tire avec Pick & Pock.



Travaux 2011-12 et nouveaux aménagements

Un cadre de vie qualitatif : une priorité à Jette

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Jette conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées, que les trottoirs sont rénovés, que des nouveaux arbres sont plantés, là où c'est nécessaire.

Ces dernières années, la commune a mené une grande campagne de rénovation, ce qui a résulté en une amélioration remarquable de votre cadre de vie.



2011-12 était placée sous le signe du changement à Jette. Plusieurs gros chantiers se sont enchaînés tout au long de l'année passée. Mais les travaux se terminent l'un après l'autre et l'été sera surtout synonyme d'inaugurations et d'appropriation de ces nouveaux espaces.

Le cœur de Jette rénové

De chantiers en chantiers, via la rénovation de différentes rues et places, la commune a subi un véritable petit lifting au cours des 12 derniers mois. Et si quelques chantiers sont encore en cours, la fin n'est plus très loin. Après les quelques désagréments que vous avez peut-être rencontrés, voici venu le temps de profiter de ces nouveaux espaces.

Rues des Flamands et des Wallons

Visant à améliorer la sécurité des usagers faibles et la convivialité de voiries arborées, le réaménagement des rues des Flamands et des Wallons s'inscrivait dans le cadre du Contrat de Quartier 2006-2010. La voirie et les trottoirs ont été rénovés avec des matériaux durables et les rues ont été parées de nouveaux arbres et de garages à vélo, ainsi que d'un coussin berlinois.

Avenue Odon Warland

Egalement inscrits dans le cadre du Contrat de Quartier 2006-2010, les travaux de rénovation de l'avenue Odon Warland ont permis un réaménagement complet de la voirie communale entre l'avenue Charles Woeste et le square Amnesty International.

Quartier Notre-Dame de Lourdes

A l'issue des travaux réalisés par Hydrobru, la commune de Jette a entamé la rénovation complète des trottoirs et le réasphaltage des voiries de plusieurs rues du quartier Notre-Dame de Lourdes. Dans les rues Mayelle et Steppé, les anciens arbres seront remplacés par de nouvelles plantations plus espacées et mieux adaptées à l'environnement urbain.

Avenues Van Ermengem et Dekeyser

Voici encore des rues qui ont subi une rénovation totale : sur l'avenue Emile Van Ermengem, l'avenue Maurice Dekeyser et le chemin d'accès au square Robert Allein, les trottoirs, le coffre de voirie et la couche d'usure ont été entièrement remis à neuf.



Rue Werrie et place Laneau

Toujours dans le cadre du Contrat de Quartier 2006-2010, la commune réaménage les trottoirs dans la rue Werrie (pose de klinkers) et sur la place Laneau (pierres bleues). Le revêtement doit également être renouvelé et les arbres remplacés par de nouveaux exemplaires. La fin des travaux est prévue pour fin juin.

Rue Verschelden et espace De Greef

La commune de Jette a rénové entièrement la voirie et les trottoirs de la rue Verschelden. Elle y a planté des arbres et a placé un coussin berlinois au milieu de la rue. Les travaux ont été coordonnés avec ceux d'Hydrobru qui renouvelait les raccordements d'égout, ainsi que le chemisage du collecteur.

Place Cardinal Mercier

Vous le savez, Beliris, Infrabel, SNCB Holding, la STIB et la commune de Jette se sont associés pour embellir la place Cardinal Mercier et faire de la gare de Jette un lieu intermodal. La place Cardinal Mercier, lieu central de la commune, abrite le commissariat de police, la gare, un arrêt de bus et de tram, l'église, des bibliothèques, un accès à une école et au parc Garcet, ainsi que plusieurs commerces. En outre, de nombreux navetteurs passent par la place Cardinal Mercier pour se rendre sur leur lieu de travail. Par conséquent, tant le caractère social que la mobilité ont formé des points essentiels de cette rénovation, destinée à faire de la place un lieu moderne, urbain, à la taille des habitants. La gare de Jette est elle aussi en cours de modernisation. En vue du Réseau Express Régional (RER), le passage existant sous les voies sera revalorisé et agrémenté de deux accès pour fluidifier les échanges entre la voiture, le vélo, le train et le bus. Un deuxième passage souterrain beaucoup plus spacieux, qui sera doté d'un ascenseur pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, est par ailleurs en construction.

Parking rue Dupré

La rénovation de la place Cardinal Mercier concerne aussi le parking situé le long de la rue Dupré. Les nouveaux aménagements ne laissant moins d'espace à la voiture sur la place, au niveau de la circulation comme au niveau du stationnement, le parking situé à l'arrière de la gare est largement agrandi. De nombreux emplacements supplémentaires y seront créés à la demande explicite du collège des bourgmestre et échevins et de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin. La deuxième phase (courte) des travaux est prévue pour le 2 mai 2012.

Avenue Charles Woeste

Les travaux débutent enfin ce 2 mai sur l'avenue régionale Charles Woeste ! La STIB interviendra d'abord et ce, jusqu'à la fin de l'année. Le réaménagement inclut également le renouvellement complet du site du tram. L'éclairage public et les poteaux caténaires seront déplacés à l'extérieur du site propre. Le site du tram sera verdurisé et les arrêts réaménagés augmenteront le confort et la sécurité des voyageurs. Les impétrants (eau, électricité, gaz, ...) suivront. Bruxelles Mobilité entamera, en 2013, le réaménagement de la voirie et des trottoirs notamment via l'installation d'une nouvelle zone de stationnement, la modification des carrefours, la mise en place de dispositifs spécifiques pour les personnes à mobilité réduite aux traversées piétonnes, le marquage de pistes cyclables ou la plantation d'arbres. Afin de réduire l'impact du chantier, celui-ci est programmé en plusieurs phases. Toutes les informations sur les travaux et perturbations prévues sont disponibles dans une brochure à télécharger sur le site de Bruxelles Mobilité (www.bruxellesmobilite.irisnet.be : tapez Woeste dans l'onglet recherche et cliquez sur le lien. Vous aurez alors la possibilité de « Voir la brochure » dans l'encadré « Actualités »).

Afin d'informer les riverains sur ce grand chantier, une réunion d'information est organisée par Bruxelles Mobilité et la Commune de Jette, le mercredi 9 mai à 19h au Gemeenschapscentrum Essegem, rue Léopold I 329, 1090 Jette



Pour un meilleur cadre de vie

Tout au long de l'année 2011-2012, les chantiers se sont enchaînés dans les rues de Jette, causant quelquefois des désagréments, mais toujours dans le but de créer des espaces plus conviviaux, plus sûrs, plus verts ou mieux adaptés aux différents usagers et habitants.

Un coup d'œil sur le contenu des sacs jaunes...

Depuis le 1er janvier 2010, le tri est obligatoire à Bruxelles. Les déchets placés dans les bons sacs sont recyclés, et cela vaut aussi pour le papier et le carton. Recyclés, ils servent à produire de nouvelles boîtes en carton, des journaux, des cahiers, des bloc-notes, des enveloppes, des classeurs, du papier hygiénique, ... Mais pour trier correctement le papier, il y a une série de règles à respecter.

Grands cartons

Chacun sait que le papier et le carton se jettent dans le sac jaune, mais pour certains déchets, ce n'est pas toujours commode. S'échiner, par exemple, à faire entrer une grande boîte en carton dans un sac jaune, n'est pas une partie de plaisir. Heureusement, à côté du sac jaune contenant le papier et les petits cartons (secs, propres et bien pliés), vous pouvez déposer vos grandes pièces de carton à part, bien pliées et attachées, à l'attention des services de Bruxelles Propreté. Ce serait bien trop compliqué de déchirer ou découper chaque boîte en carton pour qu'elle entre dans un sac jaune, d'où cette solution intermédiaire.



A retenir...

Les papiers et cartons peuvent prendre des formes très diverses. C'est pourquoi nous vous rappelons encore une fois ce que vous pouvez jeter dans les sacs jaunes. Les journaux, magazines et dépliants de toutes sortes constituent la majeure partie des sacs jaunes. A côté de cela, vous pouvez aussi y jeter les bottins de téléphone, cahiers, enveloppes et emballages et boîtes en carton. Ce que vous ne pouvez certainement pas mettre dans les sacs jaunes : le papier carbone ou papier calque, les autocollants, le polystyrène, le papier peint et le papier plastifié. Les papiers gras ou sales, comme les emballages de pizza ou autres papiers avec restes de nourriture, rejoignent, eux aussi, les déchets ménagers dans la poubelle blanche.

Vous pouvez déposer vos grandes pièces de carton à part, à l'attention des services de Bruxelles Propreté, mais chaque fois bien pliées et attachées.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a désormais lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le lundi et mardi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Durant la période hivernale, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des élé-

ments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette pour le mois de mai 2012:

Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : lundi 14 mai

Avenue Woeste (N-D de Lourdes) - de 18h à 18h45 : pas en mai.

Le mot de l'ombudsman

Les beaux jours sont à nos portes... du moins on l'espère. Traditionnellement c'est l'occasion pour beaucoup de faire ce qu'on appelle communément « le grand nettoyage de printemps ». On en profite pour nettoyer ses caves et ses débarras, on décide de repeindre la cuisine ou d'aménager la chambre d'un de ses enfants devenu grand, voire d'aménager un grenier ou des combles, ou de donner un coup de renouveau au jardin.



Chacun sait ou devrait savoir ce qui est permis et ce qui existe pour se débarrasser de tout ce qui encombre lors de ces grandes manœuvres ou lors d'un déménagement. D'autant plus que l'Agence Bruxelles-Propreté (ABP) annonce de nouvelles dispositions concernant l'enlèvement des encombrants (voir détail ci-dessous).

Attention, il nous semble utile de rappeler quelques règles de bonne organisation qui, non respectées, peuvent faire l'objet d'amendes. Qu'il convient de respecter les jours d'enlèvement, mais surtout les heures à partir desquelles les sacs peuvent être sortis (un départ en WE, un déménagement, ou profiter du moment du retour de son travail à 17h ne sont pas considérés comme des excuses pour ne pas se conformer à cette règle); que le sac blanc n'est pas un fourre-tout, que les sacs bleus et jaunes concernent un tri sélectif et que si leur contenu n'est pas conforme aux directives, ils ne seront donc pas ramassés; enfin, et c'est primordial, que chacun reste responsable de ses déchets en nom propre. Cela signifie entre autres que, même si vous habitez un immeuble utilisant des services d'une société d'entretien, si cette dernière ne respecte pas les règles, c'est vous qui serez responsable.

Sachez malgré tout que, suite à de nombreuses plaintes et à plusieurs con-

stats de nos services, nous ne sommes pas satisfaits des services rendus par l'ABP en matière d'enlèvement des sacs poubelles, des déchets verts et des containers. Il semble difficile d'obtenir de sa part une politique active et permanente et c'est notre service communal qui est sollicité pour remédier aux manquements. Les services compétents de notre commune, en collaboration avec les élus politiques, interviennent à tous niveaux pour tenter d'obtenir des réponses claires, concises, durables et écrites. Ne croyez pas que nous sommes laxistes en la matière. Nous voulons, comme vous, une commune propre, agréable... c'est cela qui valorise nos biens et évite les dégradations.

Nous ne manquerons pas de vous informer de nouvelles dispositions éventuelles de la part de l'ABP, mais c'est à nous qu'il importe de faire les efforts nécessaires pour que cette dernière ne puisse argumenter sur base de faits tels que : les heures d'enlèvement ne sont pas respectées, le tri n'est pas conforme ou le sac était trop lourd.

C'est une mission de longue haleine et ingrate, mais ensemble on y arrivera. La propreté à Jette, c'est l'affaire de tous !



Déchetteries régionales : nouveaux horaires depuis le 1^{er} avril 2012

Vous avez planifié un « grand nettoyage de printemps » et comptez en profiter pour faire le tri dans vos meubles ou faire de gros travaux ? Attention, il y a quelques modifications dans les tarifs et horaires des déchetteries régionales. Voici un petit résumé des détails pratiques :

Nouveaux horaires

Dimanche et lundi : 14h30 à 20h00 - dernier accès aux véhicules à 19h45

Mardi et mercredi : 9 à 20h - dernier accès aux véhicules à 19h45

Jeudi, vendredi et samedi : 9 à 16h - dernier accès aux véhicules à 15h45

Nouveaux tarifs pour les déchets encombrants :

Enlèvement à domicile

- un enlèvement gratuit de 3m³ par an
- au-delà de 3 m³ : 27,23 €/m³supplémentaire
- enlèvement urgent (moins de 24h) : + 50%

Enlèvement groupé

136,13 €/camion complet (pour 5 ménages)

Enlèvement à domicile de déchets de construction/démolition :

- 4,24 €/sac (max. 15 sacs de 20 kg).
- 107,70 €/big bag (1 m³)
- châssis, sanitaires, éviers, portes, ... : 4,24 €/pièce

Grands conteneurs :

7,14 € de location/jour + 143,51 € de transport + prix à la vidange/tonne :

- déchets non-triés : 200,86 €
- déchets encombrants : 193,60 €
- déchets de construction triés : 53,24 €

Dépôt en déchetteries régionales

- 3 m³ gratuits/jour
- au-delà de 3 m³ : 121 €/déchargement
- déchets de construction : 3,03 €/sac (max 20 kg)
- châssis, sanitaires, éviers, portes, ... : 3,03 €/pièce
- pneus déjantés : gratuits
- refusés : déchets dangereux, amiante, bombes de gaz, réservoir LPG, souches et troncs d'arbres

Adresses des déchetteries régionales :

Déchetterie régionale Nord

Rue du Rupel (sous le pont Van Praet) – 1000 Bruxelles

Déchetterie régionale Sud

Bd de la II^{ème} Armée Britannique 676 – 1190 Forest

Déchets chimiques ménagers

Maximum 35 litres par visite chez Proxy Chimik

Les petits déchets chimiques contiennent des éléments néfastes à l'environnement et à la santé. Pour éviter qu'ils ne finissent dans l'incinérateur régional, déposez les déchets chimiques au Proxy Chimik ou au service communal des Plantations.



Les déchets chimiques ménagers peuvent être grosso modo classés en diverses catégories : produits de ménage et d'entretien (détergent, eau de Javel, ...), produits de bricolage (peinture, colle, vernis, ...), aérosols non-alimentaires et non-cosmétiques, produits médicaux (radiographies, seringues dans un récipient solides avec un peu de désinfectant, ther-momètres à mercure, ...), produits d'impression, produits de jardinage (engrais chimiques, pesticides, ...), piles et batteries, huile de friture, ampoules, produits pour voitures (antigel, huile de moteur, ...) et extincteurs.

Où et comment les rapporter ?

Vu qu'il s'agit de déchets chimiques, il y a quelques règles de prévention à respecter avant de les apporter au véhicule Proxy-Chimik de Bruxelles Propreté. Gardez, par exemple, les matières liquides et solides dans leur emballage d'origine bien fermé. Laissez refroidir votre huile de friture sous les 40° avant de la

verser, à l'aide d'un entonnoir, dans une bouteille ou une boîte en métal. Notez aussi le nom de chaque produit sur son emballage. Les déchets chimiques dont on connaît l'origine trouvent plus facilement la filière de recyclage appropriée. Enfin, pour finir, n'oubliez pas que vous ne pouvez amener que 35 litres de déchets à la fois (30 pour les produits de bricolage, 5 pour le reste). Pensez donc à passer régulièrement au Proxy-Chimik.

Proxy Chimik :

- **Place Cardinal Mercier (bureau de police) – chaque deuxième mardi du mois de 17h à 17h45.**
- **Av. Woeste (N.D. de Lourdes) – le quatrième lundi du mois (sauf en mai et décembre) de 18h à 18h45.**
- **Service communal des Plantations – Av. du Laerbeek 120 – 02.478.22.99.**

Jette se mobilise pour le bois du Laerbeek

Deux ans après le début de la mobilisation jettoise contre le projet d'extension du Ring au niveau du bois du Laerbeek, le mouvement ne faiblit pas. La commune de Jette reste déterminée à donner de la voix pour préserver cet espace vert protégé par « Natura 2000 ». Une troisième manifestation est prévue ce 3 juin 2012.

Dans le combat contre l'élargissement du Ring, la commune a d'ailleurs été soutenue par le gouvernement bruxellois qui a récemment désapprouvé l'étude d'impact environnemental du gouvernement flamand. Le gouvernement bruxellois a conclu dans un avis que l'étude comprenait des erreurs et a demandé une concertation avec la Flandre sur le projet.

L'étude menée par le gouvernement flamand présente cinq scénarios pour solutionner les problèmes de mobilité autour de la capitale, parmi lesquels la construction d'un tunnel ou d'une variante à double étage apparaissent comme les meilleures options. Ces deux solutions prennent, il est vrai, peu d'espace, mais elles présentent des conséquences néfastes pour le bois du Laerbeek à Jette. La concrétisation de ce projet pourrait entraîner la disparition d'une surface non négligeable du bois du Laerbeek, en effet d'appel qui résulterait en une augmentation



des véhicules sur la route, un accroissement de la pollution sonore et atmosphérique,...

En collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale, la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere et du bourgmestre Hervé Doyen, entend participer à un dialogue qui aura pour but d'amener la Région flamande à considérer d'autres options pour améliorer la mobilité comme le développement des transports en commun ou l'aménagement de la fiscalité. Cette concertation est plus qu'urgente car le gouvernement flamand doit prendre une décision définitive au cours des prochains mois. Jette souhaite également montrer la mobilisation des Bruxellois, et des Jettois en particulier, contre l'extension du Ring et en faveur de la préservation du bois du Laerbeek. En témoignent la pétition lancée en automne 2010 (vous pouvez toujours la signer sur www.jette.be/petition),

l'installation de deux panneaux le 27 octobre 2010 en faveur de la pétition et la plantation de l'Arbre de vie à la lisière du bois. Notez que lorsqu'elle fut remise au M-ministre-président bruxellois Charles Picqué, le 4 mai 2011, cette pétition pour la protection du bois de Laerbeek avait déjà recueilli 6.645 signatures. Entretemps, 2000 signatures sont venues gonfler ce chiffre qui approche le seuil magique des 10.000.

Un an et demi après l'ouverture de la pétition, il importe de faire le point sur la situation et de continuer à sensibiliser les habitants (de Jette et d'ailleurs) à cette problématique et de faire pression. Une fois de plus, le moyen est convivial : une promenade dans le bois suivie d'un pique-nique (à apporter) et d'un drink offert au chalet de l'amitié (chemin des Moutons). La mobilisation ne cesse donc pas.

3^{ème} action pour la préservation du bois du Laerbeek Le 3 juin 2012 à 11h à côté du chalet du Laerbeek

Renseignements : Eco-conseillère – 02.422.31.03 – cmeeus@jette.irisnet.be

Pétition : vers 10.000 signatures !

La pétition contre l'extension du Ring compte actuellement 8.645 signatures. Vous pouvez encore la signer sur www.jette.be/petition. Pour une version papier, vous pouvez prendre contact avec l'éco-conseillère de la commune (Coralie Meeus – 02.422.31.03 – cmeeus@jette.irisnet.be). Dans tous les cas, ne tardez pas à signer, car la pétition sera officiellement remise à la ministre flamande de la Mobilité Hilde Crevits au mois de juin.



RECIPRO'CITY

Dessine-moi ce que tu fais de ton temps libre !

La plateforme « Mieux vivre ensemble » organise, le 24 juin prochain, sa deuxième grande exposition interactive et intergénérationnelle. L'année dernière, il s'agissait de mieux cerner la notion de bien-être chez les citoyens jettois. En 2012, on s'intéresse à la notion de temps libre. Le concours est lancé, alors... à vos crayons, pinceaux, appareils photo,... !

En fonction de l'âge ou de la situation, la notion de temps libre varie considérablement. Les enfants estiment ne pas avoir assez de temps pour jouer ou rêver, tandis que les adultes seraient heureux de n'avoir rien d'autre à faire que de souffler. Certains voudraient pouvoir consacrer plus de temps à leur passion, alors que d'autres jonglent en permanence avec leur emploi du temps, même en vacances.

Quel que soit votre âge, votre conception du temps libre est intéressante et pertinente. Créez une œuvre illustrant le temps libre et participez à l'exposition géante, organisée à l'initiative de l'échevine du Développement durable Christine Gallez. Vous remporterez peut-être le prix du public et votre réalisation sera diffusée dans le Jette-Info ainsi que sur les supports de communication du projet « Mieux vivre ensemble ».

Tous les habitants, les écoles, les associations, mais aussi les maisons de repos sont invités à alimenter cette exposition, qui sera le reflet des différentes perceptions de la population jettoise.

Comment participer ?

Toutes les techniques sont admises : dessin, peinture, mais aussi collage, photo ...

Les œuvres seront présentées sous format A4 ou plus grand

Les œuvres collectives sont bienvenues

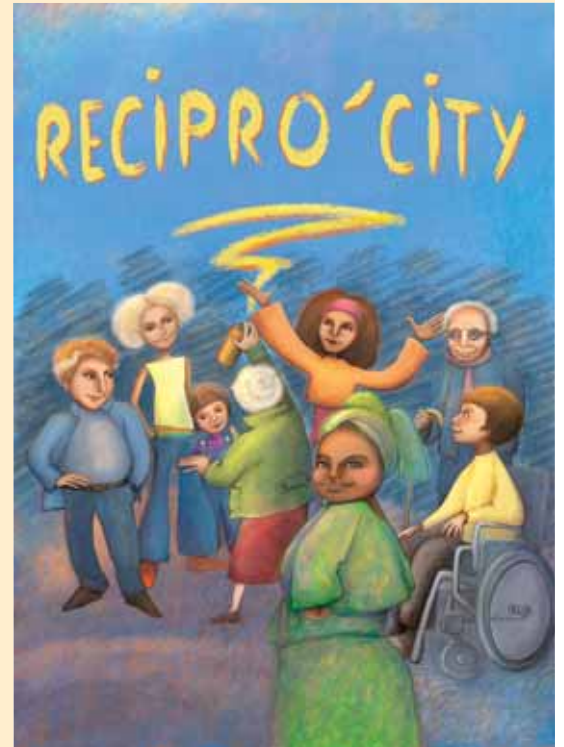
Le nom de l'auteur, l'âge et éventuellement l'institution seront mentionnés au dos de l'œuvre

Ceux qui le souhaitent peuvent inclure du texte

Les œuvres ne seront pas restituées, à moins que le mot RETOUR et les coordonnées téléphonique ou courriel de l'auteur ne soient indiquées au dos de l'œuvre

La plateforme « Mieux vivre ensemble » se réserve le droit d'utiliser certaines œuvres pour illustrer les documents ou publications réalisés suite à cette action.

Les œuvres seront déposées au plus tard le 19 juin à l'Accueil de La Maison communale de Jette - chaussée de Wemmel 100.



Renseignements : Anne-Françoise Nicolay, coordinatrice de la plateforme « Mieux vivre ensemble » – 02.423.12.09 – afnicolay@jette.irisnet.be

Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21 local, la commune de Jette coordonne la plateforme intersectorielle "Mieux vivre ensemble" pour mélanger les générations et les cultures autour de projets communs et recréer des solidarités de proximité. Y sont associés : la maison médicale Antenne Tournesol, PLOEF! Plus On Est de Fous..., l'Abordage, Sources d'harmonie, la maison médicale Essegem, le projet Interquartier, l'Espace-Femmes, le Centre d'Entraide, le Réseau d'échange de Savoirs la Boussole, les éco-ambassadeurs...

30 mai et 27 juin 2012

Opération de gravure de vélos

De nombreux vélos sont volés chaque année. Vous pouvez protéger votre deux-roues contre le vol. En l'équipant d'un cadenas bien sûr, mais aussi en le faisant graver. En cas de vol, il sera possible de repérer votre vélo si celui-ci est gravé.

Vous pouvez faire graver gratuitement votre vélo chaque dernier mercredi des mois de mai et juin, de 16h à 19h, sur le parking de la Maison de la Prévention.

N'oubliez pas votre carte d'identité car c'est le numéro de registre national que l'on grave dans le cadre de la bicyclette.

Opération gravure de vélos

Mercredis 30 mai et 27 juin 2012 de 16h à 19h

sur le parking du service de Prévention
rue Vandenschrieck 77

Temps de gravure: 3/4 minutes



13 mai 2012 : journée portes ouvertes sur l'environnement à Jette

Cette année, les Serres communales (avenue du Laerbeek 120) ouvriront leurs portes au public le 13 mai 2012. Une journée placée, cette année, sous le signe de « La vie secrète du jardin – Les défenseurs de la biodiversité ». Outre les serres et les nombreuses associations environnementales qui y dresseront leurs tentes, le public pourra aussi faire connaissance avec la Ferme pour enfants, le jardin d'abeilles et le site de compostage, tout proches.

La commune de Jette organise tous les deux ans une journée portes ouvertes sur l'environnement. A cette occasion, le service communal des Plantations explique au public que le caractère vert et plaisant de notre commune est le résultat d'efforts coordonnés entre divers partenaires. Les visiteurs auront certainement l'attention attirée par la grande bourse aux plantes et au matériel de jardin ainsi que par le jardin d'abeilles. Chaque visiteur se verra remettre quelques graines et des instructions pour cultiver de la bourrache à la maison. De plus, une étroite collaboration a aussi été mise en place avec des organisations et des associations actives dans la gestion de l'environnement. Vous découvrirez leur travail pendant la journée portes ouvertes du service communal des Plantations, en bordure du domaine du Poelbosch.

Cette année, le thème de la journée portes ouvertes sur l'environnement est « La vie secrète du jardin – Les défenseurs de la biodiversité ». Ceux que l'on nomme « défenseurs » vivent, dans bien des cas, enfouis ou aiment, de toute façon, mener une vie discrète. Il peut s'agir de plantes, bactéries, insectes, mammifères, oiseaux, ... Ces bienfaiteurs assurent l'équilibre écologique de votre jardin et sont garants de la biodiversité. En outre, ils vous dispensent de recourir à des pesticides potentiellement néfastes à l'environnement.

Pour plus d'informations sur la journée portes ouvertes sur l'environnement : Commune de Jette – service Environnement – Ilse Desmet – 02.423.13.62 – idesmet@jette.irisnet.be



Un programme varié

La journée portes ouvertes sur l'Environnement a lieu le 13 mai 2012, de 10h à 18h, aux Serres communales (avenue du Laerbeek 120). Cette journée est bien plus qu'une présentation des services communaux actifs dans le domaine. Un grand nombre d'organisations et associations actives pour la protection de la nature participent aussi à ce jour de fête pour l'environnement.

Le 13 mai, vous croiserez sans doute sur le site du service communal des Plantations toute une série de personnes qui se vouent à l'environnement avec passion et conviction. Vous pourrez y visiter une série de stands d'information ou participer à une bourse aux plantes ou à une bourse de matériel.

- **Service communal des Plantations** : visite des serres communales (plus de 47.000 plantes destinées à l'espace public), remise gratuite de bourrache.
- **Ferme pour enfants** : atelier sur le lombricompostage, hôtel à insectes, atelier théâtral, stand d'information sur les potagers.
- **SRABE (Société royale d'Apiculture de Bruxelles et ses environs)** : explications sur la contribution des abeilles à la biodiversité, dégustation de miel bruxellois, vente de matériel, bourse de matériel d'apiculture de seconde main.
- **Œuvre royale du Coin de Terre** : visite des jardins, renseignements sur les variétés de légumes cultivés, bourse aux plantes.
- **Eco-ambassadeurs** : présentation des activités entreprises en faveur de la création d'un cadre de vie agréable pour tous.
- **Maîtres-composteurs** : présentation du site de compostage et démonstrations.
- **Natagora** : stand ludique et dynamique pour vous apprendre à aider les « défenseurs de la diversité » et aménager votre jardin de manière à les attirer, informations spécifiques sur les oiseaux utiles.

– **Natuurpunt Brussel** : renseignements sur les projets menés en collaboration avec la VUB, Bruxelles Environnement-IBGE et la commune de Jette autour du futur verger près du bois du Laerbeek, informations sur les chauves-souris, mini-zoo avec des insectes.

– **La Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest asbl (CEBO)** : visite guidée du bois du Poelbosch ; rendez-vous à 14h devant l'entrée du domaine naturel (avenue du Laerbeek 112).

– **Worms asbl** : qu'est-ce qu'une toilette sèche ? Comment cela fonctionne-t-il et quels sont les modèles disponibles ?

– **Nature et Progrès** : stands d'information sur la nourriture biologique, l'agriculture biologique, la rénovation écologique.

– **Les jardins de Pomone** : conférence « Comment cultiver les aromatiques culinaires en ville ? » à 11h, conférence « Micro-potager en ville » à 15h.



La Ferme pour Enfants vous ouvre aussi ses portes

Cette année, la Ferme pour Enfants a le plaisir d'ouvrir deux fois ses portes au grand public. Il y a bien sûr le grand week-end portes ouvertes en septembre, en ouverture de la fête annuelle de la Ferme pour Enfants, mais vous pourrez également visiter ce petit monde habituellement réservé aux enfants lors de la Journée portes ouvertes sur l'Environnement, le dimanche 13 mai.

En plus des Serres communales et du Jardin des abeilles, la Ferme pour Enfants dévoile ses secrets le dimanche 13 mai. A partir de 10h, vous pourrez y pénétrer pour une balade qui promet d'être forte en émotion et en sensations. Les animaux seront bien sûr de la partie, tout comme vos enfants qui, à cette période de l'année, pourront contempler tout ce petit monde. Mais vous pourrez aussi participer à l'une des activités autour du thème « La vie cachée du jardin – les défenseurs de la biodiversité ».

Hôtels à insectes

En plus leur projet théâtral, les enfants qui passent les mercredi après-midi à la Ferme pour Enfants présenteront au public leur projet nature : la construction d'hôtels à insectes. Ces derniers sont des refuges fabriqués pour les insectes afin de conserver la biodiversité et l'équilibre écologique du jardin.



En donnant un coup de main à ces insectes bienfaiteurs, on les maintient dans nos jardins et ils nous débarrassent des organismes nuisibles pour les jardins. Lors de la journée portes ouvertes de la Ferme pour Enfants, vous pourrez également vous instruire sur les potagers et la manière de s'en occuper.

Journée Portes ouvertes de la Ferme pour Enfants
Le 13 mai 2012 de 10 à 18h
Petite rue Sainte-Anne 172
Informations : 02.479.80.53



Recette durable

Les asperges sont une spécialité belge dont nous pouvons être fiers. Mais la saison de cet « or blanc » ne dure que quelques semaines. Vous pouvez acheter des asperges blanches fraîches de mi-avril à fin juin. En plus d'être saines (pauvres en calories, mais riches en vitamines), les asperges ont un goût raffiné qui permet beaucoup de combinaisons. Elles s'accordent très bien avec les œufs, les crevettes, le poulet, mais aussi avec le lapin et le veau. Ce n'est pas pour rien que ce bâtonnet blanc est également appelée « reine des légumes ».



Asperges 'à la flamande'

Ingrédients pour 4 personnes

- 2 bottes d'asperges blanches
- 4 œufs
- 200 g de beurre
- 4 cuillères de persil (haché)
- noix de muscade
- poivre et sel

Préparation

- Epluchez les asperges. Cuisez-les 15 à 20 minutes dans l'eau avec une pincée de sel.
- Cuisez les œufs pendant 10 minutes. Laissez-les refroidir dans de l'eau froide. Ecaillez-les et écrasez séparément les jaunes et les blancs.
- Laissez égoutter les asperges sur un essuie de vaisselle pour qu'elles sèchent déjà légèrement.
- Faites fondre le beurre sans le colorer. Ajoutez-y une pincée de poivre.
- Posez les asperges sur l'assiette, avec les pointes dans le même sens. Assaisonnez-les avec une pincée de noix de muscade. Déposez soigneusement, sur chaque portion, le jaune, le blanc d'œuf et le persil haché.
- Versez le beurre chaud et fondu sur les asperges. Servez immédiatement.

Conseil : pour vérifier la fraîcheur des asperges, frottez-les l'une contre l'autre. Si elles sont fraîches, elles émettront un couinement, comme une petite souris.

12 mai 2012

Commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale

La deuxième guerre mondiale prit fin il y a plus de 60 ans. Mais, à Jette, le souvenir de cette horrible page de notre histoire n'est pas prêt de s'effacer. C'est pourquoi le 12 mai 2012 un grande journée de commémoration sera organisée en hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale qui se sont sacrifiées pour leur pays, leurs valeurs et notre liberté.

12 mai 2012

14h : Exposition de véhicules militaires – place Reine Astrid

15h : Commémoration au monument aux Morts (avenue Secrétin, face au cimetière)

16h : Démonstration de l'harmonie du corps de police de la Région de Bruxelles-Capitale – place Reine Astrid

**12 mai de 10h à 17h
et 13 mai de 12h à 16h**

**Exposition
de matériel militaire
et d'infirmerie**

**Ecole Vande Borne
Rue Dansette 30**



Le 8 mai 1945, la capitulation de l'armée allemande mit fin à la Seconde Guerre mondiale, affreux conflit mondial qui causa entre 40 et 60 millions de morts. Depuis, cette journée est commémorée chaque année avec l'idée « La guerre, plus jamais ». Et comme l'histoire a la fâcheuse particularité de se répéter, il est d'autant plus important de ne pas oublier les millions de personnes qui ont perdu la vie ainsi que les atrocités qui eurent lieu avant la libération. Et comme cela ne doit pas seulement passer par un cérémonie de commémoration, la section jettoise de l'Association belge des Anciens Combattants organise, en collaboration avec l'échevin Bernard Lacroix, une journée plei-



ne d'activités. N'oublions pas que nos libertés actuelles sont le fruit d'actions, de sacrifices et du combat d'antan.

Le samedi 12 mai 2012 à 14h, vous pourrez profiter sur la place Reine Astrid d'une exposition de véhicules militaires – avec délégation internationale (USA, France, Hollande, Pologne) et, à 16h, d'une démonstration de l'harmonie du corps de police de la Région de Bruxelles-Capitale. A 15h, le commémoration aura lieu au monument aux Morts de l'avenue Secrétin, face au cimetière de Jette. Une exposition de matériel militaire et d'infirmerie se déroulera à l'école Vande Borne.

Un R de fête chez Rouf

La Ressourcerie Textiles fête son premier anniversaire

Du 3 au 5 mai, les membres du réseau Ressources proposent au grand public de participer à Prenons l'R ! R comme re-nouveau, récup', réemploi, réutilisation, relooké, renouveau... Chacun est invité à venir chiner les « trésors » des magasins de seconde main du réseau et à mieux comprendre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux de leurs activités. C'est l'occasion pour ROUF, la Ressourcerie Textiles du CEJ asbl de Jette, de fêter sa première année d'existence et de proposer 3 journées thématiques ouvertes à toutes et tous.

Depuis mai 2011, le projet d'économie sociale et durable ROUF s'est installé dans un entrepôt rénové, dans le cadre du contrat de quartier Coeur de Jette. Cet espace accueille l'ensemble des activités de la Ressourcerie, depuis l'apport des dons, en passant par le tri, la revalorisation, la transformation, l'entretien, le stockage et la vente des pièces collectées et ou transformées. Pour découvrir ces activités de plus près et venir fêter la première année d'existence de la Roussourcerie, rendez-vous les 3, 4 et 5 mai pour une série de ventes et d'ateliers centrés sur le monde du textile.

**Renseignements et inscription : ROUF – Chée de Wemmel
37 - CEJ asbl – Tél : 02.426.29.36 - E-mail :**

info.rouf@gmail.com

Programme:

Judi 3 mai

Vente exceptionnelle de vêtements et accessoires "Vintage"

Petite brocante

Atelier Relooking animé par Soon Kang, de 10h à 15h (inscription obligatoire).

Vendredi 4 mai

Vente exceptionnelle de tissus, matériel de couture et de machines à coudre

Ateliers trucs et astuces couture et transformation de vos anciens vêtements, de 10h à 15h (inscription obligatoire).

Samedi 5 mai

Foire aux jeux et jouets

Petite brocante

Ateliers bricolages récup pour les enfants, de 10h à 15h (inscription obligatoire).

Des enfants enthousiastes à la chasse aux œufs

Le samedi 7 avril en matinée, les plus jeunes ont pu se défouler dans le parc Garcet à l'occasion de la grande chasse aux œufs de Pâques.



Malgré qu'ils chassaient en fait des balles de tennis, à échanger par la suite contre de vrais œufs en chocolat, ils n'ont pas caché leur plaisir. De plus, les animations prévues à l'attention des enfants, ont rendu l'événement encore plus festif.

Cette année, l'échevin des Animations Benard Lacroix et l'asbl « Promotion de Jette », présidée par Steve Hendrick, avaient à nouveau fait le maximum pour satisfaire les plus petits pendant la grande chasse aux œufs de Pâques. Tous les enfants jusqu'à 1m30 étaient les bienvenus dans le parc parsemé de balles de tennis à troquer contre des œufs en chocolat.

Malgré le temps maussade, la pluie n'est pas tombée, si bien que les enfants ont pu se démenner pleinement sur le château gonflable, se faire maquiller en animal de leur choix, poser pour une photo avec le lapin géant ou contempler l'agilité du jongleur qui leur sculptait des animaux à l'aide de ballons.



23 mai 2012 : Cross des écoles jettoises

Le mercredi 23 mai après-midi, des hordes de jeunes coureurs s'approprièrent le parc de la Jeunesse pour le cross des écoles de la commune. Les écoliers de Jette défendront les couleurs de leur école et tenteront de se hisser sur la première marche du podium pour parader avec la médaille du vainqueur.

Jette s'engage entièrement pour permettre à ses habitants de pratiquer un sport et porte une attention particulière aux jeunes, entre autres via l'octroi de chèques-sport, le développement d'infrastructures sportives de qualité, la présence de terrains de sports, ... Le cross des écoles, organisé annuellement pour les écoles primaires de Jette, entre également dans cette politique sportive.

Le mercredi 23 mai, entre 14 et 17h, vous pourrez assister à ce 27ème cross des écoles dans le parc de la Jeunesse. Répartis en catégories selon leur sexe et leur âge, les enfants concourront par dizaines pour l'honneur de leur école, sous les cris d'encouragement de leurs camarades de classe, leurs amis et leurs familles. Chacun est le bienvenu pour venir supporter les jeunes sportifs. L'échevin des Sports Benoit Gosselin, l'asbl Sports à Jette, présidée par Eric Schuermans, et l'équipe de Prévention communale seront présents pour mener à bien ce grand événement sportif.



Les brocantes à Jette

Quoi de plus agréable que de faire le tour des brocantes locales en flânant, à la recherche d'un gadget sympa ou d'une affaire en or ? A Jette, vous pouvez vous balader dans différentes brocantes, du mois d'avril au mois de septembre. Voici le programme des brocantes jettoises.

5 mai 2012

Brocante « Esseghem »

Dans les rues Esseghem, de la Bravoure et de la Résistance

12 mai 2012

Brocante « Du Coeur »

Dans la cour de l'école du Champ des tournesols, la rue Van Bortonne et le parc Garcet

Réservation d'emplacements à partir de début avril

26 mai 2012

Brocante « Coin oublié »

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin et les avenues Lecharlier, de Levis Mirepoix et Odon Warland.

Réservations les 3, 10 et 22 mai de 16h à 18h30 - «La Closerie des Vignes» coin av. Woeste et Léopold Ier - 0470.235.574

2 juin 2012

Brocante « chaussée de Wemmel »

Dans la chaussée de Wemmel (entre la rue des Flamands et la rue Theodor)

Réservation 20 et 27 mai - Café «Le Scherp» ch. de Wemmel 3 - 0479.408.721

2 juin 2012

Brocante « Galerie Mercure »

Parking av. Liebrecht 76

Réservation Librairie Lina Presse - 02.478.52.20

16 juin 2012

Brocante « Capart »

Dans l'avenue Capart

Réservation à partir du 15 mai après 19h - 0479.379.529

24 juin 2012

Brocante « Sainte-Claire »

Dans l'avenue De Heyn (entre le square Tircher et le clos Tonnet) et la rue Van Rollegem (entre l'avenue De Heyn et le clos Otten)

Réservation 8 et 10 mai de 18h à 19h30 et 12 mai de 11h à 12h - résidence «Les Mouettes» av. de l'Arbre Ballon 20 - 0496.378.340

27 août 2012

Brocante « Marché annuel »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie et dans la chaussée de Wemmel

16 septembre 2012

Brocante « Dopéré »

Dans les rues Dopéré, Legrelle, Bogemans et Brunard et la chaussée de Wemmel (entre les rues Legrelle et Dopéré)

Infos: 02.427.63.35

16 septembre 2012

Brocante « Dieleghem »

Dans la chaussée de Dieleghem et la rue Decrée

Réservation d'emplacements à partir de début juillet

Infos: 02.479.35.65 - 0475.60.78.63

22 septembre 2012

Brocante « Vanderborcht »

Dans la rue Vanderborcht

Réservation d'emplacements à partir de mi-août

Le Chalet du Laerbeek : une étape culinaire réussie pour les balades dans les bois

L'histoire du Chalet du Laerbeek est assez mouvementée. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, ce bâtiment de style néo-normand datant du début du siècle passé faisait office de commanderie de la Gestapo allemande, avant d'être libéré par les Britanniques. Dans les années '70, il se détériora et devint un squat, jusqu'à ce que la Région de Bruxelles-Capitale retape complètement l'immeuble et y installe la taverne que nous connaissons aujourd'hui. Celle-ci a d'ailleurs été reprise par de nouveaux exploitants depuis le milieu du mois d'avril 2012 : l'équipe de Restauration Nouvelle.

20^{ème} siècle et turbulences

L'ancien propriétaire du bois du Laerbeek, l'avocat Eugène Van den Elschen, fit construire le chalet en 1908. C'est l'architecte liégeois Charles Castermans qui conçut le bâtiment en style néo-normand, caractérisé par un toit typique et de nombreux combles. Allemands et Britanniques occupèrent alternativement le chalet pendant la Deuxième Guerre mondiale. Dans les années '50, la commune de Jette fit l'acquisition du bois, ainsi que du bâtiment qui servit quelques temps de logement pour les colonies de vacances, mais fut à nouveau loué par la suite à des particuliers, jusqu'au début des années '70. Après tout ce temps, une rénovation s'imposait, mais elle se fit encore attendre quelques années, pendant lesquelles l'immeuble reçut la visite de nombreux squatteurs, vandales et... couples d'amoureux. On prétend que de nombreuses jeunes Jettoises perdirent en ces temps-là leur virginité dans le Chalet du Laerbeek. Dans les années '80, la Région de Bruxelles-Capitale, profitant de l'aménagement de la phase III du parc Roi Baudouin, restaura le bâtiment qui, depuis lors, abrite une taverne.

La fin de l'attente...

Un nouvel épisode a pourtant commencé pour la taverne à la fin de l'année passée, lorsque Restauration Nouvelle a repris son exploitation. Cette entreprise familiale, appartenant à la famille Michiels, exploite des restaurants dans une série d'endroits uniques à Bruxelles et au sud de la capitale, comme les Musées royaux d'Art et d'Histoire dans le parc du Cinquantenaire, le Musée des Instruments de Musique (Old England), le Château de Ruisbroeck à Alsemberg, ... L'entreprise de restauration ne s'est que récemment intéressée à la partie nord de Bruxelles. La Brasserie du Heysel sur la chaussée Romaine fut leur première conquête dans nos contrées, à laquelle s'ajoute donc aujourd'hui le Chalet du Laerbeek.

Qualité et service

« A vrai dire, c'est un hasard que nous ayons atterri ici », raconte Albert Michiels, père de famille à la tête de Restauration Nouvelle. « Je suis directement tombé sous le charme du bâtiment et du parc qui l'entoure ». L'entreprise familiale a retapé l'immeuble à la fin de l'année passée et a accompli depuis d'importants travaux de rénovation. Au premier étage, les salles de séminaire ont ainsi été solidement restaurées, tout comme l'énorme terrasse, un des plus grands atouts du Chalet du Laerbeek. « Nous visons d'une part les entreprises qui peuvent organiser des réunions ou des séminaires dans ce cadre unique, d'autre part nous voulons être une taverne où les gens aiment flâner en famille ou entre amis », nous explique Albert Michiels. « Le Chalet du Laerbeek est déjà bien connu des Jettois. Dès les premiers rayons de soleil, ils profitent du magnifique parc Roi Baudouin et trouvent facilement leur chemin jusqu'à la taverne pour une petite pause. Mais notre but est aussi de faire connaître ce nom en dehors de Jette, en misant principalement sur la qualité et le service », poursuit-il. « La cuisine du Chalet du Laerbeek doit se faire un nom dans la région. Avant, 70 % de la clientèle venait ici pour boire un verre et 30 % commandait quelque chose au menu. Nous ambitionnons d'inverser les chiffres. Nous travaillons avec une équipe de 11 personnes qui se démènent pour que les clients reviennent parce qu'ils auront bien mangé et auront été correctement et agréablement servis. Et nous espérons que ces derniers en parleront au plus grand nombre possible d'amis et de connaissances, pour que nous ayons toujours ici des clients qui cherchent une cuisine de qualité, en été comme en hiver », conclut Albert Michiels. Face à l'enthousiasme du patron, au charme du Chalet du Laerbeek et à sa situation unique, on voit difficilement comment cela pourrait ne par marcher.

Informations : Le Chalet du Laerbeek – Avenue de Laerbeek 145 – 02.478.08.88 (restaurant) – 02.381.03.22 (réservation salles et événements).

« Les entreprises peuvent organiser des réunions ou des séminaires dans ce cadre unique et pour le reste, nous voulons être une taverne où les gens aiment flâner en famille ou entre amis. »



Faites la peau aux stéréotypes sexistes

Formation pour une éducation égalitaire dès le plus jeune âge

Les filles sont des barbies, des ménagères nées, douces et fragiles et les garçons sont des aventuriers, forts et intelligents, ... Les jouets, les livres pour enfants, les médias et nous-mêmes, parents, nous véhiculons ces stéréotypes à nos enfants. Essayons de les éduquer sans les enfermer dans des rôles préconçus !

Un stéréotype sexiste est une idée toute faite, très schématique, qui enferme les personnes dans des rôles, selon leur sexe. Par exemple : les femmes font le ménage et les hommes sont des bricoleurs.



Pour lutter contre une éducation sexiste, la Fédération des Services Maternels et Infantiles de Vie Féminine a lancé la campagne « Sexisme : résistons aux préjugés ! » et propose parallèlement des formations sur l'éducation égalitaire, à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere. Le 5 juin, tous les parents qui le souhaitent, pourront assister à un échange sur le thème des « stéréotypes sexistes dans la petite enfance ».

Une formation, pour qui ?

L'éducation ne s'arrête pas aux parents, c'est pourquoi les professionnels des crèches jettoises ont eux aussi assisté à cette formation. Cependant, les valeurs véhiculées aux enfants par leurs proches ont une très grande influence. Et les parents renvoient parfois inconsciemment des stéréotypes sexistes à leurs enfants, notamment dans la manière de se répartir les tâches ménagères ou simplement dans le choix de certains jouets pour leurs enfants.

Une éducation qui ouvre les horizons

La formation de Vie Féminine a pour but de faire prendre conscience des stéréotypes sexistes pour mieux les déjouer. Elle met à jour tous les canaux et les comportements qui véhiculent ces clichés auprès des enfants et propose des pistes pour une éducation plus égalitaire, comme d'encourager les choix individuels des enfants ou de varier un maximum leurs activités pour leur permettre

de répondre à tous leurs besoins. Une éducation non sexiste vise à donner aux enfants de la confiance en soi et à ne pas limiter leurs capacités et leur potentiel. Eduquer sans stéréotypes favorise la diversité car les enfants ne sont pas influencés par des rôles prédéfinis des hommes et des femmes. Ils jouiront alors de chances égales dans les choix futurs et pourront devenir des adultes qui respectent les différences.

Formation-échange

« Stéréotypes sexistes dans la petite enfance »

5 juin 2012 – 18h30 à 20h

Crèche Reine Fabiola – Avenue Firmin Lecharlier, 86

Inscriptions :

Laurence Berger – Service Égalité des chances – lberger@jette.irisnet.be – Tél : 02.422.31.26. Inscriptions avec une limite de 30 participants.

Vendredi 1^{er} juin 2012

Fête des Voisins

Le lancement de la Fête des Voisins remonte déjà à 2003. C'est une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la journée européenne des voisins (European Neighbours Day) et qui connaît un succès croissant en Belgique. L'année passée, pas moins de 500.000 personnes ont apporté leur soutien à cette journée qui agit comme un vrai catalyseur et renforce les liens sociaux entre voisins.

L'idée est aussi géniale que simple : chaque année, aux environs de fin mai-début juin, vous vous rassemblez avec vos voisins dans la cour, dans le couloir, dans un appartement, dans le jardin, sur le trottoir, sur la rue, ... pour une soirée agréable et conviviale. Le but n'est pas de débattre pendant des heures des problèmes de société, mais simplement de renforcer le sentiment de solidarité entre habitants du voisinage. A Jette, par exemple, les habitants de la rue Biernaux et de la chaussée de Wemmel sont de fervents partisans de La Fête des Voisins. Seront-ils encore de la partie cette année ?

Vous avez aussi trouvé que la Fête des Voisins de l'année passée était une vraie réussite et vous voulez sauter dans la charrette de cette initiative sociale ? Discutez-en avec vos voisins et profitez de cette initiative pour organiser une rencontre chaleureuse et festive dans votre immeuble, votre rue, votre quartier, ... Renseignez-vous auprès de la commune pour obtenir l'autorisation de vous installer en rue ou sur un trottoir.

Le matériel de promotion de la Fête des Voisins sera disponible dans le courant du mois de mai via www.immeublesenfete.be. Sur ce même site web, vous pouvez télécharger gratuitement l'affiche haute en couleur, ainsi que des invitations à accrocher aux portes de vos voisins pour leur rappeler de bloquer la date du 1^{er} juin 2012 dans leur agenda.

Des bénévoles pour l'ONE

On recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe de l'ONE et devenir des membres actifs et dynamiques de la consultation pour enfants de l'avenue Stiénon 151. Les bénévoles seront notamment chargés de l'accueil des familles durant les consultations et d'éventuelles tâches administratives à discuter avec l'équipe.

Renseignements : ONE – Avenue Stiénon 151 – 02.460.17.38



Le service des Seniors vous propose...

Mardi 22 mai : Excursion dans le pays de Huy Meuse-Condroz – visite du château de Jehay

Huy est une ville au charme médiéval, où tourisme rime avec histoire, art, culture et patrimoine. A bord du bateau « Val Mosan » où nous prendrons un petit déjeuner, notre guide nous fera découvrir Huy pendant une heure, au fil de l'eau. Vers 10h30, nous irons à pied voir la Collégiale et profiterons ensuite d'un moment de temps libre.

Le repas de midi est prévu au Château de la Neuville. Après quoi, avec délectation et étonnement, nous visiterons le magnifique Château de Jehay qui se démarque par une architecture remarquable et unique en Europe. Au programme : visite guidée (mobiliers, argenterie, peintures, tapisseries, céramiques, etc), visite de l'exposition « Paul Delvaux, empreintes intimes » et promenade dans le parc et le potager.

Cette saison 2012 est la dernière opportunité de découvrir les salles du château avant d'importants travaux de restauration.

Rendez-vous à 7h45, sur le boulevard de Smet de Naeyer (le long du cimetière) près de l'arrêt du bus 53 – Départ à 8h – Arrivée à Huy à 9h30.

PRIX : 49,50 € comprenant le petit déjeuner, la croisière, le repas de midi (3 services), l'entrée au château et à l'exposition Delvaux, tous les guides, le transport en autocar.



Lundi 11 juin : Excursion à Leuze-en-Hainaut et Saint-Ghislain : Mahymobiles + Festival mondial du Folklore

Une fois sur place, nous prendrons un petit déjeuner dans la cafétéria de « Mahymobiles », grand Musée de l'Automobile qui expose en permanence plus de 300 véhicules. Ce patrimoine magnifique et inégalé de Ghislain Mahy illustre l'évolution spectaculaire de l'automobile en 110 ans : voitures anciennes, limousines, berlines de voyages, camions de pompiers, autos à pédales, carrosses, ... et bien d'autres ! Mais aussi : des jouets anciens et des miniatures, une rétrospective des 2 roues, une salle didactique, une mini-piste de circulation pour les enfants et une galerie dédiée à l'évolution de la carrosserie et aux raids.

Après cette visite, nous dînerons dans le pays des Roches Rouges, puis nous reprendrons la route vers Saint-Ghislain pour le 29^{ème} Festival Mondial de Folklore pour une plongée bien réelle au cœur des traditions ancestrales des peuples du Monde, dans un esprit fraternel et convivial. Depuis sa création, le Festival accueille les cinq continents et cette année, pour la première fois, la République d'Altaï.

Rendez-vous à 7h45, sur le boulevard de Smet de Naeyer (le long du cimetière) près de l'arrêt du bus 53 – Départ à 8h – Arrivée à Leuze-en-Hainaut à 9h30.

PRIX : 59 € comprenant un petit déjeuner, l'entrée et les guides du Musée de l'Auto, le repas de midi (3 services), l'entrée au spectacle folklorique et le transport en autocar.



Jeudi 20 septembre : Thé-dansant

Fort de son succès, le thé-dansant annuel est devenu une réelle tradition à Jette. Cette année, la sonorisation et l'ambiance musicale seront assurées par POPY ALDO de Récréadance. Ambiance garantie !

Salle communale des fêtes – place Cardinal Mercier, 10

PRIX D'ENTREE : 7 € comprenant les boissons à volonté et une pâtisserie.

Vendredi 11 janvier 2013 : Spectacle « Age tendre », la tournée des idoles au Spiroudome de Charleroi

Pour les + 50/55 ans, « Age tendre et tête de bois » va faire resurgir de vieux souvenirs. Venez revivre, avec ce spectacle de 3h30, toute la magie des années 60 à 80 et retrouver sur scène Michel Delpech, Philippe Lavil, Jeane Manson, Alice Dona, Richard Anthony, Catherine Lara, The Golden Gate Quartet, Francis Lalanne, Michel Orso, David Martial, Nicole Rieu, Claude Dubois, Chico & les Gypsies King, ...

Le spectacle sera présenté par Didier Gustin et Jean-Pierre Descombes.

Rendez-vous à 12h15, sur le boulevard de Smet de Naeyer, le long du cimetière, près de l'arrêt du bus 53.

PRIX : 65 € comprenant le spectacle et le transport.

ATTENTION : Clôture des réservations le mercredi 3 octobre 2012 à 11h30.

Une organisation du collège des bourgmestre et échevins et de Paul Leroy, échevin des Seniors francophones

RESERVATIONS

A partir du jeudi 3 mai 2012 : auprès du Service des Seniors - La Maison communale - bureau 047 - Entresol - Chaussée de Wemmel 100.

Horaires des réservations : les mardi et mercredi, de 9h00 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de tél. au Service des Seniors avant tout paiement pour demander votre n° de rés.) ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - Téléphone : 02/423.12.66 – Email : seniors1090@yahoo.fr

AVIS AUX SENIORS

Le Service des Seniors peut vous transmettre le programme des activités par email. Si vous possédez une adresse électronique, vous pouvez la communiquer à Patricia Hellem à l'adresse suivante : seniors1090@yahoo.fr

Marché annuel de Jette

Inscrivez vos enfants à la brocante de jouets



Le marché annuel de Jette aura lieu le lundi 27 août 2012. Cette année, en plus du traditionnel marché en plein air, de la brocante, du marché automobile, des diverses représentations, ... la brocante pour enfants refait son apparition au programme, de 9 à 18h, sur le parking du Delhaize.

Les brocantes qui ont lieu pendant le marché annuel de Jette attirent toujours des centaines de participants. Pour que tout se passe bien, l'administration communale débute les inscriptions le plus rapidement possible. Si vous voulez donc participer à la brocante pour les enfants jusqu'à 14 ans, vous pouvez compléter le talon d'inscription ci-dessous. Pour les autres brocantes, la priorité est donnée aux habitants des rues concernées : Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie. Ensuite, des dates d'inscription spécifiques seront fixées pour les autres intéressés.

Formulaire de participation à la brocante pour enfants du marché annuel de Jette - Pour les enfants jusqu'à 14 ans

A renvoyer pour le 12 juillet 2012 au plus tard, au service du Commerce – Chée de Wemmel 100 – 1090 Jette

Participation gratuite

Je soussigné(e), père/mère de :

Adresse :

Tél/GSM :

Autorise sa fille/son fils, âgé(e) de ans, à participer à la brocante de jouets et réserve une place.

Merci de compléter lisiblement. La confirmation de votre inscription vous sera envoyée par courrier.

Date :

Signature :



La nouvelle saison de tennis commence

Les amateurs de tennis désireux de s'organiser un tournoi local du Grand Chelem avec des amis ou simplement de taper la balle jaune pour le fun pourront à nouveau investir le parc de la Jeunesse.

Rien n'est plus chouette que pratiquer son sport favori en plein air, de préférence sous un délicieux soleil de printemps ou d'été. Du 31 mars au 7 octobre 2012, amortis, coups droits et revers enverront des petites balles jaunes fendre l'air du verdoyant parc de la Jeunesse.

Brique pilée ou béton poreux

Les terrains de tennis du parc de la Jeunesse sont de deux types : synthétiques ou en brique pilée. Les terrains synthétiques ou en béton poreux sont ouverts du lundi au dimanche de 9h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) et de 16h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) pendant les vacances scolaires, hors weekends et jours fériés. Les terrains en brique pilée sont ouverts du lundi au jeudi de 12h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août), de 12h à 20h le vendredi et de 9h à 20h pendant les week-ends et jours fériés.

Pour payer les cartes, vous pouvez vous adresser, au service des Sports (chaussée de Wemmel 100), les jours de semaine entre 8h30 et 14h, sauf le jeudi où le service vous accueille de 13h à 16h. Vous pouvez également payer sur place, au personnel du parc de la Jeunesse, dès le début de la saison 2012, de 13h à 19h.



Minigolf

En famille ou entre amis, une partie de minigolf peut constituer un agréable moment de détente. Certains, en revanche, prennent cette activité récréative un petit peu plus au sérieux et y voient un exercice de concentration.

Quel que soit votre état d'esprit sur le parcours, n'hésitez pas à fouler le green dans le parc de la Jeunesse (avenue du Sacré-Cœur, à hauteur du pont de chemin de fer).

Le parcours a été entièrement rénové l'année dernière. La saison de minigolf s'achèvera le 7 octobre. Pendant les vacances scolaires, le minigolf est ouvert tous les jours de 13h à 18h. En-dehors des vacances, vous pouvez y aller les mercredis et les week-ends, également de 13h à 18h.

Renseignements: service communal des Sports – 02.423.12.45.



Tennis: les tarifs

Cartes	BRIQUE PILÉE		BÉTON POREUX	
	5 heures	10 heures	5 heures	10 heures
Jeunes Jettois	20 €	35 €	15 €	25 €
Jettois	40 €	70 €	30 €	50 €
Prix de base	55 €	100 €	40 €	80 €
Tickets	Prix par heure			
Prix à l'unité	14 €		10 €	

Sports et détente au programme des vacances d'été

Les vacances d'été approchent à grands pas et de nombreux parents se demandent déjà que proposer à leur enfant pendant ces deux mois. Des possibilités existent pour occuper les bambins durant les grandes vacances. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les vacances à Jette, c'est de l'action!

Le Centre culturel de Jette

Stages artistiques et culturels, sur le thème du cirque, destinés aux enfants de 4 à 12 ans.

Du 20 au 24 et du 27 au 31 août.

Centre culturel de Jette - bd de Smet de Naeyer 145 - 02.426.64.39

Echec à l'échec

Cours de rattrapage pour élèves de 6ème primaire et de secondaire. Au mois d'août.

Jeunesses scientifiques de Belgique, ateliers « Echec à l'échec » - 02.537.03.25 - www.jsb.be

Atelier 340 Muzeum

Pour enfants de 6 à 12 ans. Stage d'éveil à la sculpture encadré par deux artistes professionnels.

Du 2 au 6 juillet et du 6 au 10 août, de 9 à 16h.

Atelier 340 Muzeum - 02.424.24.12 - enfants@atelier340muzeum.be

Muriel Orange

Pour enfants de 4 à 7 ans. Stages créatifs sur le thème « Les grandes vacances des géants » : bricolage, peinture, sculpture, dessin, masques et costumes à paillettes - www.murielorange.com

Muriel Orange - rue Léopold Ier 286 - 0476.86.52.93 - contact@murielorange.com

Ecole de Vie - Centre des arts martiaux jettois

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation, excursions, ...

Centre des arts martiaux jettois - rue Tilmont 86 - 02.426.79.63 - sinani@telenet.be - www.camj.be

Le Rayon vert

Pour enfants de 8 à 12 ans. Apprendre à cuisiner des recettes simples à partir d'ingrédients bio.

Du 2 au 6 juillet, du 9 au 13 juillet, du 6 au 10 août et du 13 au 17 août.

Le Rayon vert - rue Gustave Van Huynegem 32 - 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be - www.lerayonvert.be

Ploef ! (Plus on est de fous...)

Stage intergénérationnel sur le thème de « La terre dans tous ses états » : concret, artistique, surprenant, musical, explosant... Au programme : atelier créatif, construction de toilettes sèches, conception de mini volcans et art martial indien. Que vous preniez le tout ou un atelier, que vous veniez seul ou en famille, on vous y attend !

Du 20 au 26 août.

PLOEF ! - rue Bonaventure 100 - 02.476.98.07 - ploefplus@gmail.com

Atelier Betty Moerenhoudt

Stage de céramique et poterie pour enfants âgés d'au moins 10 ans. Travail du grès selon différentes techniques : tournage, colombins, plaques, modelage, engobage sur terre crue, sculpture, bas-relief, drapé sur personnage.

Du 2 au 6 et du 20 au 24 juillet, de 9 à 12h.

Prix : 85 € (terre, cuissons et émaillage compris)

Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 - 02.427.17.23 - www.betty-moerenhoudt.be

Soyez stages

Pour enfants de 4 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, à l'école Van Asbroeck (entrée au coin des rues Legrelle et Van Eepoel): basket, tennis, danse hip-hop, arts martiaux, percussions, bande dessinée, cinéma d'animation,...

Soyez stages - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

Centre de Formation Sportive asbl

Pour enfants de 3,5 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette) : bande dessinée, baby-tennis, natation, escalade, immersion linguistique en néerlandais, football, multi-découverte, ...

Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be

Ferme pour enfants de Jette

Il reste seulement quelques places pour les stages d'été à la Ferme pour enfants !

La ferme, un lieu d'expressions - du 16 au 20 juillet - de 10 à 12 ans : 3 places

Happy - récoltons abeilles - du 23 au 27 juillet - 10 à 12 ans : 7 places

Déclamons la ferme - du 13 au 17 août - de 7 à 9 ans : 8 places

Ferme pour enfants de Jette - Petite rue Sainte-Anne 172

Inscription aux stages : 0489.676.932



Deviens animateur(-trice) à Kids' Holidays Jette !

La commune est à la recherche d'animateurs(-trices) motivé(e)s pour encadrer les enfants de 2,5 à 12 ans durant les vacances d'été. La commune offre des conditions salariales attrayantes ainsi qu'un plat froid quotidien pour ceux qui en font la demande. Le cadre de travail n'est pas désagréable non plus : il s'agit du domaine du Poelbosch, un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin. Si tu as plus de 17 ans et si tu es détenteur(-trice) d'un brevet de moniteur(-trice) ou d'une expérience dans ce domaine, n'hésite pas à poser ta candidature. C'est l'occasion idéale de faire un job d'été intéressant et bien payé.

La commune cherche encore des animateurs francophones et néerlandophones pour le mois de juillet et francophones pour le mois d'août.

Si cette proposition t'intéresse ou si tu souhaites d'autres renseignements, prends contact avec le service communal Jeunesse et Sports - 02.423.12.93.

Les demandes de candidatures, bulletin de renseignements et informations aux animateurs sont disponibles sur le site www.jette.be, clique sur « Loisirs » et « Kids' Holidays ».

Stage de reliure

Réalisez vos carnets personnels

Si vous aimez écrire, dessiner ou faire du scrapbooking, l'artiste qui est en vous sera peut-être intéressé par le stage de reliure proposé par l'asbl anARTiste, le week-end des 19 et 20 mai.

A couture japonaise, en accordéon, à visées ou encore façon farde-boîte... Pendant ce stage, vous découvrirez différentes techniques de reliures et apprendrez à les réaliser vous-même pour fabriquer des carnets personnalisés. Le stage se déroule sur deux journées de six heures et le montant de participation couvre le matériel et les outils mis à votre disposition par l'asbl.



Intéressés ? Inscrivez-vous sans tarder car il n'y a de la place que pour 8 participants.

Prix : 120 € à verser sur le compte de l'asbl l'anARTiste : BE32 0016 3403 3102, avec la mention « stage reliure » + nom.

Informations et inscriptions : Régine Bastin – 02.476.08.64 – rbastin@skynet.be – Atelier l'anARTiste – rue P. Michiels, 50

Le Rayon vert vous convie...



Le 5 mai

7ème Quiz Musical : Un vent de folie

Le quiz musical qui redébarque ! A chaque édition, l'équipe astique les baffles, affine les questionnaires et resserre les boulons des tables, en prévision du moment où les participants grimperont dessus ! Inscrivez-vous, par équipe de 4 à 6, au Quiz le plus déjanté de Bruxelles.

Les plus extravertis d'entre vous pourront se soumettre au playback pour augmenter le nombre de points de l'équipe et faire monter la chaleur dans la salle !

7ème Quiz Musical : Un vent de folie

Le 5 mai à 19h

Entrée : 25 €/équipe (de 4 à 6 musicophiles)

Le 12 mai

Table d'hôte durable

Organisateur : Le Rayon Vert & Bruxelles Environnement

Le saviez-vous ? Notre alimentation, largement orientée vers les filières industrielles peu respectueuses de l'environnement, du bien-être des producteurs et de la santé, représente 25% de notre impact sur l'environnement. En cause : l'utilisation

d'engrais chimiques et de pesticides, la culture sous serres chauffées et/ou le transport de denrées sur des milliers de kilomètres (y compris des fruits et légumes qui sont pourtant cultivables chez nous), l'excès d'emballages ou encore l'élevage intensif.

Le Rayon vert propose cette année 4 tables d'hôtes durables : une par saison. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les produits locaux et de saison, soignés par des producteurs attentifs à l'environnement et à l'éthique. N'oubliez pas de réserver vos places !

Table d'hôte durable

Le 12 mai à 19h

Entrée : 18 €



Le 18 mai

Soirée jeux de société

Depuis début 2012, le Rayon vert s'allie au magasin de jeux Sajou pour vous proposer, tous les 3èmes vendredis du mois, une soirée jeux de société. L'occasion de tester de nouveaux jeux dans une ambiance conviviale et sous les conseils avisés de vrais spécialistes.

Et, comme de coutume, le bar et la cuisine seront ouverts.

Le 18 mai à 20h

Soirée jeux de société

Entrée : 4 € (enfants - 12 ans : 2,50 €)

Le 19 mai

Live in Jette : Kalaban Coura, Vincent Scarito, Piotr Paluch et projection Sur le chemin

En collaboration avec le café Central et la commune de Jette

Kalaban Coura, c'est le fruit d'une rencontre que nous raconte Quentin Dujardin : « En décembre 2008, j'ai fait la rencontre à Bamako (Mali) du guitariste-chanteur, Kalil Sidy Haïdara. Cet artiste m'a touché par son style fortement inspiré de cet instrument traditionnel que l'on nomme n'goni (petite kora). Nos journées entières passées à jamber dans les rues de Kalaban Coura (quartier populaire de Bamako) ont ravivé en moi le souvenir d'une autre rencontre datant de 2003 avec le chanteur-violoniste marocain à Marrakech, Jalal El Allouli : tout simplement inattendue et intense. Quoi de plus naturel dès lors que d'envisager le croisement de nos sensibilités musicales à travers ce nouveau projet teinté de blues, de sons venus du désert et bien évidemment de guitares ! »

Le 19 mai à 20h

**Live in Jette : Kalaban Coura, Vincent Scarito,
Piotr Paluch et projection Sur le chemin**

Entrée : gratuit

Le Rayon vert

rue Van Huynegem 32

Renseignements et réservations :

**02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be –
www.lerayonvert.be**

Artiestenparcours d'Artistes Jette Weekend éclectique

La septième édition de l'Artiestenparcours d'Artistes de Jette est à nouveau de celles à retenir. Le public nombreux a pu profiter de l'art sous toutes ses formes : peinture, photographie, sculpture, mosaïque, verre soufflé, conception de bijoux, ... Mais la musique et la cuisine ont également largement attiré les visiteurs.



Le week-end des 21 et 22 avril n'était pas précisément placé sous de bonnes augures au niveau du temps. Mais par on ne sait quelle magie, les caprices d'avril et l'Artiestenparcours d'Artistes se sont bien accordés : même si l'humidité se faisait sentir, on était toujours proche d'une des nombreuses étapes du parcours. De cette manière, on pouvait s'abriter des averses tout en profitant des créations artistiques de quelques uns des plus de 500 participants.

Un large spectre

L'Artiestenparcours d'Artistes couvre traditionnellement un large spectre de genres artistiques, mais l'édition de cette année était particulièrement diversifiée. Le parcours culinaire y était bien évidemment pour quelque chose. Cette nouvelle catégorie artistique avait été ajoutée à la palette existante dans le cadre de l'année européenne de la gastronomie. Du côté de la musique, il y avait aussi beaucoup à voir. Et, détail qui passe souvent inaperçu lors de cet événement : derrière les façades anonymes des maisons de particuliers qui ouvraient leurs portes pour l'événement, il y avait quelques perles d'architecture (intérieure) à admirer.

Le grand succès de ce septième Artiestenparcours d'Artistes a indubitablement donné aux échevins des Activités biculturelles Paul Leroy et Brigitte De Pauw, au Centre culturel de Jette, au Gemeenschapscentrum Essegem ainsi qu'à tous ceux impliqués dans l'organisation l'énergie nécessaire pour tenter de faire aussi fort l'année prochaine. Puisse cette édition être un exemple pour toutes celles qui suivront.



Des talents royaux à l'Abbaye de Dieleghem

Tout au long du mois d'avril, des dizaines de peintures ont décoré l'espace d'exposition de l'Abbaye de Dieleghem. Dans le cadre de Royal Talen[t]s, le concours international de peinture pour les peintres non professionnels, une septantaine de candidats ont pu montrer le résultat de leur inspiration et de leur talent. Par le biais cette participation, Jette a livré le plus grand nombre de participants au concours de peinture.

A l'expo de l'abbaye, on pouvait voir affiché le résultat du premier tour. Un jury d'expert avait sélectionné 9 œuvres dans cette large offre, qui couvriront donc pour la finale de 2012. La sélection a été opérée en fonction du lien de l'œuvre avec le thème, une citation de Vincent Van Gogh : "One can speak poetry just by arranging colours well", de la technique et de l'originalité. Les artistes sélectionnés remporteront un bon d'une valeur de 15, 50 ou 50 €. Les lauréats de la finale remporteront, eux 1.500, 500 et 400 € et, par-dessus tout, la satisfaction d'avoir été choisis parmi des centaines d'artistes internationaux. On croise dès à présent les doigts pour les artistes jettois !



Jusqu'au 20 juin 2012

Jacques Lizène à l'Atelier 340

Chaises musicales croisées, musique à l'envers en remake

Jusqu'au 20 juin 2012, Jacques Lizène vous propose son expo « Chaises musicales croisées, musique à l'envers en remake » à l'Atelier 340. Cet événement fait partie d'une série d'expositions et de créations internationales, qui se déroulent notamment à Paris et Tokyo.

Au Musée du Quai Branly à Paris, où il participe à l'exposition « Les Maîtres du Désordre », Jacques Lizène occupe la position du Cheyenne contraire. Chez les Cheyennes, la « Société des Contraires » regroupe les guerriers qui font tout à l'envers. Toujours à Paris, pour la réouverture du Palais de Tokyo, Jacques Lizène a choisi d'interpréter une œuvre de musique à l'envers, nouvelle création intitulée « Edaneres ».

C'est donc tout naturellement dans le même esprit qu'il aborde son exposition à l'Atelier 340 Muzeum, intitulée « Jacques Lizène, Chaises musicales croisées, musique à l'envers en remake », une exposition essentiellement composée de nouvelles productions, dont une « Sculpture Nulle, 1980, pour Musique à l'Envers, en remake 2012 ». Lizène transforme l'ancienne salle de danse de l'Atelier 340 Muzeum en salle de concert à l'envers.

La musique à l'envers est une idée de 1979, mise en œuvre en 1996. Avec la musique à l'envers, voire doublement à l'envers, il réinvente « n'importe quelle composition en lisant à l'envers toutes les œuvres, comme art d'attitude d'art médiocre et Music' Minable ». Le but de cette réécriture compositionnelle n'est pas de créer de nouvelles sonorités mais bien de « lutter contre l'idée de jugement ».

Info : www.atelier340muzeum.be - 02.424.24.12

Jacques Lizène, Chaises musicales croisées, musique à l'envers en remake

Jusqu'au 20 juin 2012

Atelier 340 - drève de Rivieren 340



Du 6 mai au 3 juin

8^{ème} Festival d'Orgue de Jette

Le 6 mai, à Jette, débute le huitième Festival d'Orgue à l'église Saint-Pierre. La douce musique de l'orgue retentira pendant cinq dimanches d'affilée, parfois combinée à un autre instrument ou une voix.

Vous le savez, l'église Saint-pierre de Jette abrite un orgue d'une valeur inestimable. Il a été construit en 1898, par la célèbre firme « Van Bever » et est équipé de deux claviers, une pédale, 32 registres (timbres que l'organiste peut mélanger) et d'environ 1800 tuyaux. Comme il était d'usage à cette époque, l'orgue est entièrement construit dans le style Romantique, ce qui en fait un instrument parfaitement adapté à l'exécution de la musique d'orgue du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle. En outre, l'acoustique et l'instrument sont parfaitement accordés, bref un véritable trésor.

Vous pourrez admirer la qualité de cet instrument unique lors de la 8^{ème} édition du Festival d'Orgue qui débute le 6 mai à l'église Saint-Pierre. L'occasion pour différents organistes d'exercer leur talent sur cet orgue unique.



Programme

6 mai 2012

Stijn Hanssens joue César Franck, Charles Tournemire, Louis Vierne et Charles-Marie Widor

13 mai 2012

José Dorval joue Johann Sebastian Bach, Carl Philipp Emanuel Bach, Robert Schumann, César Franck, Patrick Wilwerth, Jacques-Nicolas Lemmens, Johannes Brahms et Eugène Gigout

20 mai 2012

Peter Jeurissens, Peter Maus et les choristes de

l'Abbaye du Mont César reprennent August De Boeck, Stijn Hanssens, Joseph Jongen, Marcel Dupré, Oscar Depuydt et Guy Weitz

27 mai 2012

Wannes Vanderhoeven joue Franz Liszt

3 juin 2012

Marc Van Driessen joue César Franck, Louis James Lefébure-Wély, Jacques-Nicolas Lemmens, Joseph Callaerts, John Ireland, Eugène Gigout, Joseph-Guy Ropartz, Louis Vierne, César Franck et Louis Vierne

Bibliothèques et conférences

Le vendredi 4 mai

Cabaret littéraire surréaliste

Pour ce 4ème cabaret littéraire, organisé par le Centre culturel et les bibliothèques de Jette, les comédiens-lecteurs vous emmèneront dans l'univers surréaliste, notamment grâce à la participation exceptionnelle du Musée Magritte. Un voyage immobile plein d'humour et de surprises, à l'image des œuvres sélectionnées par les bibliothèques que vous pourrez consulter sur place et même louer si vous le souhaitez.

Le 4 mai à 20h30

Cabaret littéraire surréaliste

Entrée : 5 €

Centre culturel Armillaire de Jette - Bd de Smet de Naeyer 145 - Tél.: 02.426.64.39 - www.cjette.be

Le vendredi 11 mai

Etat des lieux du folklore bruxellois

Eric Demarbaix, président Cercle d'Histoire de Bruxelles, a choisi le folklore comme thème de sa 4ème conférence du cycle « Histoires de Bruxelles ». Il dresse un état des lieux du folklore bruxellois, à travers les traditions et coutumes qui lui sont propres.

Organisée par la Bibliothèque Mercier, en collaboration avec le Cercle d' Histoire de Bruxelles.

Le 11 mai à 19h

Etat des lieux du folklore bruxellois

Entrée : gratuit

Bibliothèque Mercier - Place Cardinal Mercier 10 - Tél : 02.426.05.05 - www.biblio-jette.be



Mois de mai chargé chez PLOEF !

PLOEF ! Plus On Est de Fous... est un lieu de rencontres où l'on découvre des gens qui nous ressemblent ou qui sont très différents. Le lieu chaleureux, l'ambiance familiale et la programmation hétéroclite incitent les curieux à (re)découvrir et partager toutes sortes de plaisirs et/ou réflexions... PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.



Ploef! Plus on est de fous...

Rue Bonaventure 100

www.ploef.eu

ploefplus@gmail.com - 02.476.98.07

Dimanche 6 mai à 14h30 :

Goûter conté

Vendredi 11 mai à 20h30 :

Cineventura :

Paris Texas – Wim Wenders (1984)

Un homme débarque du désert et retrouve son fils. Ensemble, ils partent à la recherche de la mère. Pourquoi se sont-ils perdus... A la fin du film, on apprend pourquoi la famille avait été séparée. Un beau film avec une musique très forte de Ry Cooder.

Prix : 5 € (4 € avec réduction), boisson comprise.

Vendredi 25 mai :

Cinédocu:

Iron Wall (Mohammed Alatar)

L'évolution de la colonisation des territoires occupés palestiniens sous les différents gouvernements Israéliens, depuis 1967 jusqu'à la construction du mur.

Dimanche 27 mai :

13h : Pique-nique

Pique-nique seul ou en famille, peu importe ! Apportez un petit quelque chose à boire ou à manger. Et pourquoi pas une partie d'échecs, de fléchettes, ... Entrée gratuite, boissons à prix démocratiques.

14h : groupe de réflexion sur les projets pour le parc Roi Baudouin - phases 1 et 2.

16h30 : concert « Les Femmes

ZiZies »

Rock, pop et électro en français.

Les Femmes ZiZies, c'est l'aventure de 4 copains : une

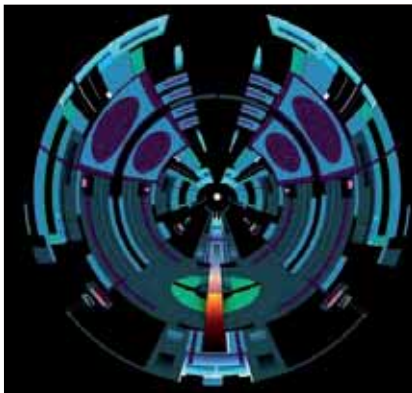
« femme » Ludovic à la basse et deux « ZiZies »: Caroline à la guitare et Valentine au chant. Cela fait deux ans qu'elles jouent dans divers lieux, à Bruxelles mais aussi à l'étranger (Madrid, France). En 2010, elles ont été sélectionnées pour la Biennale de la chanson française.

Jedi 31 mai, vendredi 1 en samedi 2 juin :

« Crossing »

Pièce de théâtre à l'église du Béguinage de Bruxelles, mise en scène : Kris Kaerts.





Le Centre culturel de Jette, la culture sous toutes ses formes

Expo Les pieds au musée, la tête dans les étoiles

Le samedi 19 mai, les musées d'Europe se dévoileront à la lueur de la lune en ouvrant gratuitement leurs portes. Pour cet événement international, nos voisins français ont choisi le thème « Controverses spatiales » et organisent des rencontres dans les musées autour de la conception de l'espace à travers le temps. Suivant cette idée, le Centre culturel invite un artiste qui a connu un franc succès lors du traditionnel Parcours d'Artistes : Serge Bennekens qui nous fait rêver d'un monde où l'homme aurait fait un grand bond vers l'infini.

Issu de l'Académie de Molenbeek, il fut l'élève de Jean-Claude Faucon et tient de lui sa passion pour le géométrisme. Dans l'abstraction géométrique, les lignes et les couleurs sont la base de chaque œuvre. Serge Bennekens allie techniques contemporaines et anciennes dans ses sérigraphies

sur toiles. Il expose près d'une trentaine d'œuvres, toutes aussi saisissantes les unes que les autres. Chacune d'entre elles nous questionne de par son esthétique mystérieuse.

Du 12 mai au 3 juin 2012 de 14 à 17h (10 à 18h le week-end, fermé le lundi).

Samedi 19 mai : vernissage à 17h. Accès libre.

Demeure abbatiale de Dieleghem – Rue J. Tiebackx 14

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Ciné-club Soukirai Black Swan

Film américain de Darren Aronofsky avec Natalie Portman, Vincent Cassel, Mila Kunis, Barbara Hershey.

Ce drame raconte l'histoire de Nina, jeune danseuse qui rêve d'obtenir le premier rôle dans « Le Lac des cygnes ». Mais ce rôle exige une danseuse capable de jouer à la fois le Cygne blanc dans toute son innocence et sa grâce et le Cygne noir, qui symbo-



lise la ruse et la sensualité. Nina est parfaite pour le premier, Lily pour le second. Alors que leur rivalité se mue peu à peu en une amitié perverse, Nina découvre, de plus en plus fascinée, son côté sombre. Mais s'y abandonner pourrait bien la détruire...

**Projection du film
Black Swan
d'Asghar Farhadi**

Mercredi 9 mai à 20h Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145).

Entrée : 3 €



Humour Les Nouvelles de l'Espace

Cabaret d'actualités humoristique animé par des comédiens, journalistes, humoristes, fantaisistes et musiciens professionnels. Les Nouvelles de l'Espace, c'est l'occasion, pour ces mousquetaires de la dérision, de créer des billets d'humour ou des chansons de circonstance et, pour les personnalités invitées, d'exprimer leur point de vue ou de faire découvrir au public l'une ou l'autre étonnante face cachée de leur personnalité

L'équipe de chroniqueurs de Jean-Louis Leclercq : Jean-Michel Briou, Dominique Watrin, Anne Simon. Ambianceurs : Renaud Ziegler et Alan Booth. Invité : Christos Doukeridis (président du Parlement bruxellois)

Mardi 8 mai à 20 h

Centre Armillaire – Bd de Smet de Naeyer, 145

Entrée : 10 € – 8 € en réservant au 02.426.64.39

Du nouveau avec « Jam à la jeugd » Des jam-sessions ouvertes à tous

Depuis 5 ans, le festival Jam in Jette rythme le mois de mai à Jette, un gros travail pour les animateurs qui ont décidé de souffler un peu et de se consacrer cette année à d'autres projets. Vous découvrirez en 2012 les « Jam à la jeugd », une série de soirées jam-session ouvertes à tous, musiciens ou non.

L'asbl Kwa ! et la maison des jeunes De Branding présentent ce 12 mai la première « Jam à la jeugd » et invitent tous les amateurs de musique, musiciens ou non, à se rassembler pour l'événement à 19h sur la place Cardinal Mercier, munis de leurs instruments de musique. Les soirées « Jam à la jeugd » auront lieu ensuite une fois par mois.

Samedi 12 mai à 19h

Place Cardinal Mercierplein, 25

Prochaine jam session : jeudi 28/06

Informations : asbl.kwa.vzw@gmail.com - debranding@yahoo.com



19 mai : Live in Jette

Concerts gratuits dans plusieurs endroits

Ces dernières années, des initiatives telles que le Jam'in Jette ont permis des printemps musicaux très réussis pour la commune. Cette année, les organisateurs ont décidé de passer leur tour pour un an. A l'initiative des échevins de la culture Paul Leroy et Brigitte De Pauw, quatre partenaires ont décidé de s'associer pour donner naissance à un nouveau festival : Live in Jette. Ce concept unique est organisé le 19 mai par la commune de Jette, la brasserie Le Central, le Café Excelsior et le Rayon Vert. Dans 3 différents endroits de la commune, vous pourrez profiter d'une programmation musicale variée allant du jazz au rock. Et en plus le festival est entièrement gratuit !

Les différents organisateurs – Le Central, Excelsior et Le Rayon Vert – ont chacun choisi un style et un lieu. Le Central fait le tour de la Belgique et propose 7 concerts d'artistes belges répartis sur 2 scènes dans le parc Garcet. Le style est varié de la chanson française à la house & drums. Le Café Excelsior invite deux groupes dans sa salle de concert et s'offre la présence de The Members, un groupe icône de années '70. Si vous préférez le jazz, vous vous rendrez au Rayon Vert où vous pourrez, en plus de la projection du film « Sur le chemin », assister à plusieurs concerts de jazz.

Le festival est entièrement gratuit et les différents emplacements sont à un jet de pierre les uns des autres. Vous pourrez donc aisément vous déplacer d'un concert à l'autre et découvrir de nouveaux groupes et styles musicaux.

19 mai : Live in Jette

Programme

Scène "Central"

Parc Garcet - 2 scènes

- 22.00 Dj LucM (HI-HATZ) & Christophe Deschamps
> dj house & electro/drums
- 20.30 Edward pour les intimes > Funk/Pop
- 19.00 O'Ben > Folk
- 18.30 Troubleman > Rock / acoustic set
- 17.30 Robin > Chanson Française
- 17.00 Céline Angillis > Soul / acoustic set
- 16.00 Billions of Comrades > Post Pop Electronica

Scène "Excelsior"

Place Cardinal Mercier 1

- 22.30 The Members (UK) > Post Punk and Reggae (feat. Rat Scabies)
- 20.00 Doghouse Sam & his Magnatones > Blues Roots

Scène "Rayon Vert"

Rue Van Huynegem 32

- 20.00 Kalaban Coura > Musique du monde
- 19.00 Vincent Scarito > Jazz acoustique
- 18.00 Piotr Paluch > Jazz fusion
- 16.30 Sur le chemin > Film

The poster features a central graphic with arrows pointing to three locations: parc GARCET park, EXCELSIOR, and RAYON VERT. The main title 'Live in Jette' is in large orange letters, with the date '19/05/2012' below it. A 'Free entrance' banner is curved across the middle. The poster lists the following details:

- Stage "Central"**: > BELGO, parc Garcetpark, 2 scènes, 16.00 - 23.00. Artists: DJ LUCM (HI-HATZ) & CHRISTOPHE DESCHAMPS (> dj house & electro/drums), EDWARD POUR LES INTIMES (> Funk/Pop), O'BEN > Folk, TROUBLEMAN > Rock.
- Stage "Excelsior"**: > ROCK, place Mercierplein 1, 20.00 & 22.30. Artists: THE MEMBERS (UK) > Post Punk and Reggae (feat. Rat Scabies), DOGHOUSE SAM & HIS MAGNATONES > Blues Roots.
- Stage "Rayon Vert"**: > JAZZ, rue Van Huynegemstraat 32, 16.30 - 21.30. Artists: KALABAN COURA > Musique du monde, VINCENT SCARITO > Jazz acoustique, PIOTR PALUCH > Jazz fusion, Sur le chemin > Film.

At the bottom, there is a line of small text: 'Live in Jette est une organisation du collège des bourgmestres et échevins de Jette, à l'initiative des échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw, en collaboration avec le Café Excelsior, le Rayon Vert et la Brasserie Le Central. Live in Jette is een organisatie van het college van burgemeester en schepenen van Jette, op initiatief van de schepenen Paul Leroy en Brigitte De Pauw, in samenwerking met Café Excelsior, Le Rayon Vert en Brasserie Le Central.' Below this are logos for EXCELSIOR, LE CENTRAL, RAYON VERT, and other partners.